



Actualités
Pour un sommet sur la police au printemps page A10

Cyberpresse

Comdex, de la kermesse à la grand-messe page A15

Économie
Les exportations de sapins en hausse au Mexique page C1



Télévision
Mongrain revient à la case départ page B4



Gauthier démissionne

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse, OTTAWA

Neuf mois et demi après être devenu chef du Bloc québécois, Michel Gauthier a tiré sa révérence hier en invoquant « certaines difficultés de fonctionnement » au sein de cette formation.

« Des questions se sont posées au sujet de mon leadership », a admis le député de Roberval âgé de 46 ans, qui dit en être venu à la conclusion, « après des analyses politiques assez longues, que ce serait bien servir mon parti que d'ouvrir les fenêtres et de permettre à l'air frais d'entrer » en laissant cette formation tenir un véritable congrès à la direction.

Affrontant la députée de Mercier, Francine Lalonde, M. Gauthier avait été choisi à huis clos par seulement 159 personnes le 17 février der-

nier. Il demeurera chef de l'Opposition officielle à Ottawa jusqu'au congrès de direction et d'orientation qui se déroulera à Montréal les 14, 15 et 16 mars prochains. On prévoit que 1532 délégués participeront à cette assemblée qui se tiendra au Palais des congrès et qui avait à l'origine été convoquée pour élaborer le programme en vue des prochaines élections.

Immédiatement après l'annonce de M. Gauthier, Daniel Turp, président de la Commission politique du parti et candidat dans Beauharnois-Salaberry aux prochaines élections, s'est offert aux caméras pour indiquer qu'il songera sérieusement à être sur les rangs pour la succession. « Je sais que je suis capable de rassembler et j'espère je saurai rassembler les députés du Bloc québécois », a déclaré le professeur d'université

après avoir souhaité que les critères qui présideront au choix du prochain chef seront « ses idées, la qualité qu'il a pour les exprimer et sa capacité de convaincre les Québécois de voter pour le Bloc aux prochaines élections ».

Se disant bouleversé par le départ de M. Gauthier et niant avec véhémence toute participation à un mouvement pour inciter ce dernier à partir, le leader parlementaire, Gilles Duceppe, n'a pas écarté la possibilité d'être sur les rangs, tout comme Suzanne Tremblay (Rimouski-Témiscouata) et d'autres. Des rumeurs lointaines mentionnaient les noms des ex-ministres péquistes Yves Duhaime et Rodrigue Biron, alors que plusieurs journalistes anglophones posaient

Voir **GAUTHIER** en A2

■ Voir autres textes en page B1



Michel Gauthier

Bouchard lance une nouvelle invitation aux syndicats

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Tout en faisant préparer une loi pour décréter les conditions de travail des employés de l'État, le premier ministre Bouchard convoquera cette semaine les centrales syndicales du secteur public pour leur demander à nouveau d'accepter une coupure des salaires.

M. Bouchard a précisé hier que la rencontre serait « convoquée tôt cette semaine, dans les prochains jours ». « Je souhaite cette rencontre pour discuter en toute franchise de la situation, sur les engagements contractés de part et d'autre et sur les moyens d'arriver à nos objectifs », s'est contenté de dire M. Bouchard.

« J'ai l'espoir et la conviction que nous pourrions avoir une entente, j'entends ce qu'ils disent, leur inquiétude sur ce qui survient

Voir **BOUCHARD** en A2

Les commerçants crient à l'étranglement

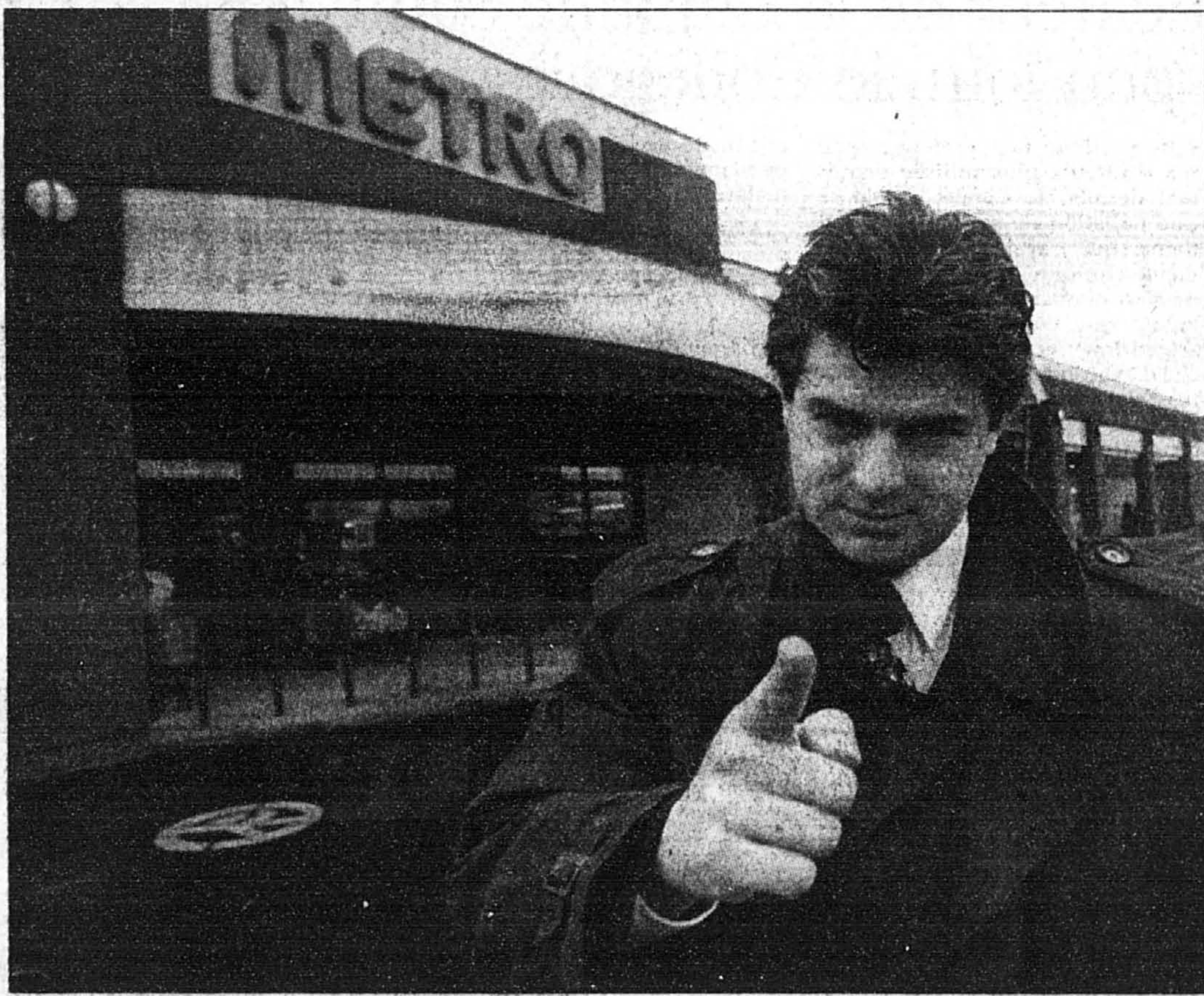


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

DOSSIER

L'administration Bourque nous a trahis en invitant les géants de la vente au détail à installer des grandes surfaces aux points stratégiques de Montréal, dit en substance Denis Messier, propriétaire du Métro André-Grasset.

- Un nouveau Maxi à l'intersection Papineau et Crémazie;
- Loblaws à la gare Jean-Talon;
- un autre Maxi près du marché Atwater;
- un Maxi aussi sur les terrains Angus;
- Maxi vient d'ouvrir ses portes sur Côte-des-Neiges;
- Club Price a deux magasins au Marché Central et sur la rue Bridge.

Un dossier d'Yvon Laberge, pages A8 et A9

Le fondateur de la Clinique Saine est allé un peu loin; le Collège le radie à vie

LILIANNE LACROIX

Pour avoir érigé en dogme le traitement à l'aide d'un cocktail de médicaments comprenant des doses de venin d'abeille et avoir traité des patients selon cette méthode non conventionnelle, le docteur Joseph Saine, fondateur de la Clinique Saine, son fils Michel et sa fille Marie-Josée ont tous trois été radiés du Collège des médecins.

Alors que le père a écopé d'une radiation permanente, une décision qu'il a portée en appel, ses deux enfants pourront éventuellement

poursuivre leur carrière, après deux mois de radiation dans le cas de Marie-Josée et de six mois dans celui de Michel.

Le Comité de discipline a été très sévère envers le docteur Joseph Saine dont la persistance à croire à l'apithérapie aura causé la perte. « L'intimé s'est laissé subjugué par des théories et des hypothèses qu'il a érigées en dogme, lesquelles animent maintenant le concept de la Clinique Saine, explique le Comité dans sa décision. L'intimé croit, envers et contre tous, aux ver-

tus des multiples produits, à la façon de les injecter et également au venin d'abeille. C'est, pourrait-on dire, l'histoire de sa vie. Malheureusement pour lui, il est allé un peu loin... Il applique maintenant des traitements et administre des substances qui n'ont pas de raison d'être sur le plan scientifique mais l'intimé y croit... et ne pourra pas en démordre. »

En plus de son manque de volonté de s'amender, le Comité re-

Voir **LE FONDATEUR** en A2

L'OdM refuse de se tirer dans le pied pour Pavarotti

CLAUDE GINGRAS

Le promoteur californien Tibor Rudas, l'homme qui gère la carrière de Luciano Pavarotti et organise les shows des Trois Ténors, a récemment délégué trois de ses représentants à Montréal pour organiser un concert de Pavarotti. Celui-ci aura lieu, comme on le sait, le 12 mars, au Centre Molson.

Les délégués de M. Rudas ont approché l'Opéra de Montréal pour que celui-ci soit le présentateur. Bernard Uzan, le directeur

général et artistique de l'OdM, les a reçus, les a écoutés... et les a mis à la porte.

« Ils me demandaient, dit M. Uzan, d'acheter mille billets à 325 \$ chacun, me laissant la liberté de les revendre au prix que je voulais. Quelle générosité, quand même! Ils me demandaient aussi d'organiser, à mes frais, un dîner d'après-concert pour les mille personnes qui avaient payé le gros prix. Cela voulait dire, par exemple, 1000 \$ pour être à la ta-

Voir **L'OdM** en A2

INDEX

Annonces classées	- affaires	C3
- Index	Arts et spectacles	B4 à B7
- Immobilier	- ciné-horaire	B7
- Marchandises	- MM-horaire	B8
- emplois	Bandes dessinées	C14
- automobile		

Bridge	C14	Horoscope	C15
Décès	C17	Informatique	A15
Économie	C1 à C12	Le monde	A16
Êtes-vous observateur?	C13	Loteries	A2 et A12
Feuilleton	C16	Mots croisés	C15 et C10
		Mot mystère	C16

Opinions	B3
Politique	B1
Tabloid Sports	
- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL

Une crise de pertinence
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux, éclaircies en matinée
Max. 2, min. -3
Cahier Sports, page 16



Romance des Fêtes
au Ritz



▲ Petit déjeuner avec le Père Noël
▲ Romance en Noir et Blanc :
Bal de la veille du Jour de l'An
▲ Brunch de Noël et du Jour de l'An
RÉSERVATION : 842-4212

RITZ-CARLTON
Kempinski Montréal

Suites de la une

Gauthier démissionne

GAUTHIER / Suite de la page A1

des questions sur une candidature de Jacques Parizeau.

M. Gauthier a affirmé que sa décision de quitter la direction était prise avant son arrivée hier matin à la réunion spéciale du groupe parlementaire bloquiste. Il leur offrait, a-t-il ajouté, le choix entre son re-

trait immédiat et la poursuite de son travail jusqu'au congrès de mars. Il avait déclaré au cours du week-end que la rencontre serait courte, mais elle a finalement duré quatre heures.

Selon M. Duceppe, aucun député du Bloc ne démissionnera à la suite des événements qui ont secoué le parti au cours des derniers jours et qui le plongent dans une course à

la direction au moment où les autres formations n'ont comme seule préoccupation que de s'organiser pour les prochaines élections.

La députée de Saint-Hubert, Pierrette Venne, déclarait avant la réunion à huis clos d'hier qu'il y avait au sein du Bloc « quelques petits mutins qui ont la peau fragile et qui, à l'occasion, ne sont pas satisfaits des sondages. Il faudra les

mettre à leur place ce matin. M. Gauthier n'est définitivement pas celui qui doit partir ». Elle ajoutait, comme bien d'autres, qu'« il doit rester et je suis certaine qu'il va rester ».

Après le départ de Lucien Bouchard pour Québec, M. Duceppe était, disait-on, en avance dans la course pour lui succéder lorsqu'il avait annoncé qu'il ne serait pas sur les rangs. Mme Venne était

dans la course, mais s'était retirée le même jour que le député de Laurier-Sainte-Marie, tous deux accordant leur appui à M. Gauthier, qui était considéré comme le candidat du compromis.

Des sondages récents montraient que le Bloc perdait du terrain dans les intentions de vote au profit des libéraux et que M. Gauthier n'arrivait pas à se faire connaître de l'ensemble des électeurs au Québec.

Bouchard lance une nouvelle invitation aux syndicats

BOUCHARD / Suite de la page A1

dra après (à la fin de la convention), la protection des emplois, je souhaite qu'autour de ces paramètres nous pourrions nous asseoir et en arriver à une entente », a-t-il dit, rencontrant brièvement les journalistes à sa sortie de l'Assemblée nationale.

En chambre, il avait refusé de commenter les informations du député libéral de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon, qui demandait si Me Jules Brière, un avocat réputé de Québec, avait bien reçu un mandat pour préparer une loi spéciale au cas où les centrales maintiendraient leur refus de discuter des offres du gouvernement. « Je n'ai pas menacé de quoi que ce soit, j'ai refusé de répondre à une question de l'Opposition », a dit M. Bouchard par la suite.

« Ça a l'air pas mal fou. En attendant, il veut rencontrer les centrales d'une part tout en leur préparant une loi spéciale », répliqua M. Chagnon.

« Des projets de loi comme ça, ils en ont à la poche, ils n'ont qu'à faire une photocopie de leurs anciennes », dit pour sa part Clément

Godbout, président de la FTQ, insistant sur le fait que sa centrale ne retournera pas discuter avec M. Bouchard s'il ne faisait que répéter son offre de la semaine dernière.

Ce genre de mandat — presque toujours confié à Me Brière — est habituel lorsqu'on envisage le pire avec les centrales, mais il y a loin de la rédaction du projet de loi à son dépôt. L'existence même d'un tel projet de loi fait partie du paysage de la guerre des nerfs entre les syndicats et le gouvernement — sous le gouvernement Bourassa, un ministre avait même télécopié un tel projet de loi à un journaliste pour que les syndiqués soient conscients du bâton qui les attendaient.

Selon un scénario qui circule parmi les négociateurs du côté du gouvernement, la proposition de Québec serait modifiée légèrement; on pratiquerait des ponctions de 6 % par année dans les salaires, une ponction qui serait ramenée dans les faits à 5 % à cause de l'augmentation de 1 % prévue au 1er janvier 1997. Le temps de travail serait réduit de deux heures par semaine — l'équivalent de 13,6 jours de congé non rétribués. Le

congé de cotisation permettrait aux employés de ramener le même salaire net à la maison. Mais il semble que plus on y regarde de près plus ces surplus des caisses de retraites sont volatils — dans l'éducation, par exemple, des concessions faites l'an passé par Québec ont ouvert les vannes de la retraite aux enseignants avant qu'ils n'aient atteint l'âge prévu lors de la création du fonds — une hémorragie financière qui sera difficile à cadiguer.

À la clôture de la convention, à l'été 1998, Québec ajouterait 4 % pour reculer l'horloge (du point de vue salarial) à décembre 1996, mais demanderait aussi une augmentation d'une heure, du temps de travail.

Débrayage national

Les centrales parlent désormais d'une journée de débrayage commune — en fin de semaine, 300 délégués du Syndicat des professionnels donnaient à 75 % le mandat de participer à des moyens de pression, dont un débrayage de toutes les centrales.

Bien que le premier ministre Bouchard ait parlé d'une rencontre

pour les prochaines heures, le président de la CSN, Gérald Larose, prévoyait lui que ce meeting aurait lieu davantage vers la fin de cette semaine.

Il s'esclaffe quant on lui rappelle que M. Bouchard, en chambre la semaine dernière, souhaitait une entente signée avant son échéance du 9 décembre. La seule chose envisageable, pour une échéance aussi courte, serait un début de négociations et on n'y est pas encore, explique M. Larose.

Aucun conseil des ministres — le passage obligé avant que le gouvernement ne décide d'annoncer des intentions aussi controversées — n'était convoqué lundi soir. La seule réunion prévue restait celle, statutaire, du mercredi matin.

Des bribes d'information qu'il retient, Québec serait prêt « à discuter de l'ensemble du problème », c'est-à-dire des 2,6 milliards de compressions à faire et non seulement du 1,4 milliard à récupérer dans les coûts de main-d'oeuvre.

Hier, M. Bouchard paraissait toutefois fermer cette porte: « Le budget ne se négocie avec personne, c'est précédé de consultations, mais nous n'allons pas négocier le budget avec un seul groupe ou quelques groupes de la société. »

L'OdM refuse de se tirer dans le pied pour Pavarotti

L'OdM / Suite de la page A1

ble de Pavarotti, 750 \$ pour être assis à une table proche de lui, 400 \$ sans dîner mais pour le voir passer, etc. Je devais aussi leur fournir, toujours à mes frais, 20 chambres et deux suites d'hôtel, plus huit limousines. J'avais le droit — pensez donc! — de trouver des commanditaires, mais devais leur donner la moitié de l'argent recueilli. Les 20 000 billets qui restaient, ils se chargeaient eux-mêmes de les vendre et, bien sûr, gardaient toute la recette. Tout ça me coûtait 500 000 \$. Autrement dit, je me tirais une balle dans le pied. J'ai dit non. Des Barnum de ce genre, ça ne m'intéresse pas. »

Les délégués de M. Rudas ont aussi demandé de la publicité gratuite dans le journal que vous lisez en ce moment. M. Roger D. Landry leur a dit non. « C'est une business, ce n'est plus de l'art, et ce genre de business ne m'intéresse pas », a commenté le président et éditeur de *La Presse* et président de l'Opéra de Montréal.

Pourtant, dira-t-on, M. Landry est un ami personnel de Luciano Pavarotti... « Là, on ne parle plus d'ami ou de musique, mais de cirque. Il y a une limite, et ils l'ont dépassée. C'est un scandale. »

Le fondateur de la Clinique Saine est allé un peu loin; le Collège le radie à vie

LE FONDATEUR / Suite de la page A1

proche au docteur Joseph Saine son influence néfaste sur ses enfants Michel et Marie-Josée qu'il a entraînés dans une pratique qui leur vaut aujourd'hui des reproches de leurs pairs. »

Considérant toutefois la jeunesse, l'absence d'antécédents disciplinaires et le désir de s'amender de Marie-Josée et de Michel, le comité a été plus clément envers eux. À Michel, qui a promis de délaisser

cette pratique non reconnue qu'il n'a d'ailleurs plus utilisée depuis mai dernier, le Comité a imposé une radiation de six mois. Michel Saine, qui travaille toujours à la même clinique, envisage d'ailleurs de s'en dissocier. Outre les traitements qui n'ont pas de valeur scientifique reconnue, on lui reproche d'avoir négligé de procéder aux investigations appropriées dans le cas d'un patient, d'avoir négligé de consulter un confrère pour les problèmes de toxicomanie que le patient présentait et de lui avoir pres-

crit intempestivement du Percodan pendant près de cinq ans et ce, malgré sa dépendance.

Marie-Josée ayant délaissé depuis août 1995 la pratique controversée qu'est la polymédication incluant l'injection de venin d'abeille et ayant pris ses distances avec la clinique, les membres du Comité ont vu là une preuve de bonne foi. « L'intimée a hérité de son père ses croyances et sur cette base, une entreprise sûrement lucrative s'est développée sous le nom de la Clinique Saine, ont-ils analysé.

L'intimée a compris un peu plus vite que son frère l'impasse dans laquelle ce genre de pratique la conduisait et a donc, avant lui, cessé la pratique qui lui est reprochée. Le Comité tient compte de l'engagement formel de l'intimée de ne plus procéder de la sorte (...) de ne plus toucher à l'apithérapie, de s'éloigner de la pratique de la Clinique Saine et d'abandonner le concept qui imprègne la pratique à cette clinique. »

Pour les trois médecins, le syndicat réclamait la radiation permanente.

Pour FAIRE LE POINT sur l'actualité lisez le cahier **Plus** chaque samedi dans **La Presse**

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser

les informations de La Presse et celles des services

de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de

reproduction des informations particulières à

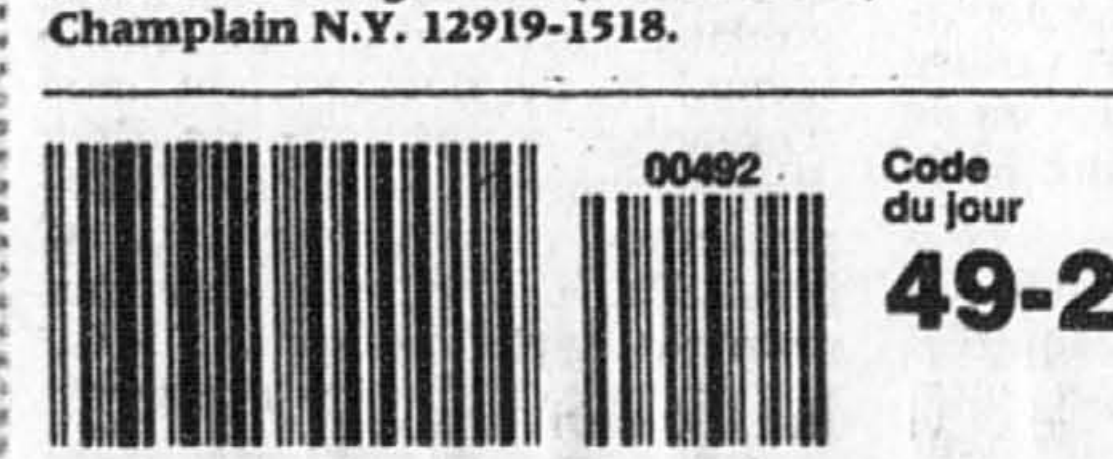
La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Mardi, 3 décembre 1996

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 412

à quatre chiffres : 4078

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre

commercial Maisonnette, 2991, Sherbrooke

Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

■ à Bromont: Générale Électrique Canada,

caféteria, 2 boul. de l'Aéroport, de 10 h à

11 h 45 et de 13 h à 17 h. Objectif: 150

donneurs;

■ à Bois-des-Filion: organisée par la Caisse

populaire et la Chambre de commerce, Le

chalet des citoyens, 479 boul. Adolphe-

Chapleau, de 10 h 30 à 20 h. Objectif: 300

donneurs.

SOBRIÉTÉST

Précision

■ Une erreur de frappe nous a fait écrire, en page A3 dimanche, Sobriest au lieu de Sobriétést relativement à l'arrivée sur le marché d'un sachet permettant de déterminer le taux d'alcool dans le sang. Nos excuses.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Profession mannequin

■ C'est le rêve de milliers d'adolescentes. Voir son minois dans les pages glacées d'un magazine à la mode. Depuis qu'elles ont aperçu Claudia, Cindy ou Yasmeeen — trois top modèles découverts par hasard dans la rue — elles fabriquent. Du coup, elles balancent leurs poupées en bas du lit, remplissent leur trousse à maquillage et placardent leur chambre avec les posters de l'idole. Dans le cahier Mode de demain, Viviane Roy donne la parole à deux jeunes mannequins qui débutent dans le milieu.

QUESTION DU JOUR

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Selon vous, le Bloc québécois est-il un parti politique voué à une longue vie?

Croyez-vous à la mission humanitaire du Canada et des autres pays au Rwanda?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 54 %
Non: 46 %



La Presse

LONGINES

SWITZERLAND

GOLDEN WING™

le Parchemin
Joillier Orfèvre

505 rue Ste-Catherine Est, Métro Berri,
Montréal, (514) 845-5243

La Presse

**Le mot du jour
lune et lustre**

■ Les mots *lune* et *lustre* constituent un cas classique de confusion. C'est le mot *lustre*, et non *lune*, qu'il faut employer pour désigner une « longue

période de temps ».

— Il n'avait pas revu son ex-femme depuis des lustres.

— Les Bruins n'ont pas gagné la Coupe Stanley depuis des lustres.

Paul Roux

L'EXPRESS
DU MATIN**Vols de fil électrique**

■ Des vols de fil électrique ont eu lieu depuis quelques semaines aux abords des routes et autoroutes de la région de Montréal. Transports Québec demande aux usagers de rapporter tout fait concernant ces vols à Denis Bérubé, au Centre de services de Laval, au 688-4241, ou à la Sûreté municipale de Laval au 978-6952. En plus de représenter un risque d'électrocution pour les voleurs, la perte d'éclairage que cela provoque peut affecter la sécurité des usagers, d'où l'importance de rapporter aux corps policiers toute activité suspecte. On peut aussi joindre en tout temps le Centre de renseignements de Transports Québec au 873-2605. Ce service est également accessible sans frais pour les abonnés de Cantel en composant : ☆-878.

Grève des avocats

■ Pour les avocats de pratique privée, l'expansion des grèves générales dans tout le Québec va mieux servir l'intérêt public que les modifications à l'aide juridique du ministre de la Justice, Paul Bégin, et son projet de loi sur la médiation familiale obligatoire. Le mouvement de grève sera progressivement étendu aujourd'hui dans toutes les sections du Barreau. Des rencontres récentes avec des membres du cabinet du ministre Bégin ne laisseraient aucune marge de manoeuvre. Selon les avocats, ce n'est pas trois ou quatre millions que le ministre va sauver au rythme où les refus s'accumulent. Cela pourrait dépasser les 20 millions en 1996-1997 et même davantage.

Paniers de Noël

■ Les pompiers de Montréal, vêtus de leur habit de combat, entreprennent hier leurs collectes pour les paniers de Noël dans les rues de la ville. En outre, on a demandé à l'Harmonie des pompiers d'offrir une série de concerts dans les maisons de la culture. Jeudi à 20 h, l'Harmonie sera dans Rosemont-Petite-Patrie; le 9 décembre à 19 h, à Ahuntsic, et le 16 décembre à 20 h, dans Mercier. Le prix d'entrée peut être un don en argent ou en biens. On se procure des billets en communiquant avec les maisons de la culture. L'an dernier, les pompiers ont amassé 215 000 \$, en plus de distribuer 1630 paniers de Noël.

L'écoute électronique mise de côté dans un important procès à cause de la SQ

L'avocat Alan Guttman s'en tirera probablement

YVES BOISVERT

L'avocat Alan Guttman, qui est accusé d'avoir comploté avec deux autres personnes pour importer une tonne de cocaïne à Montréal, s'en tirera probablement blanc comme neige parce que la Sûreté du Québec a obtenu des autorisations d'écoute électronique de façon irrégulière.

Guttman, un criminaliste de 44 ans, avait été arrêté en plein palais de justice l'an dernier par des agents de la SQ. Mis sur la piste par un informateur, la SQ avait écouté pendant des heures le criminaliste préparer l'importation (qui n'a jamais eu lieu, et à laquelle les suspects ont renoncé). Les policiers avaient obtenu la permission d'un juge de paix pour faire de l'écoute électronique.

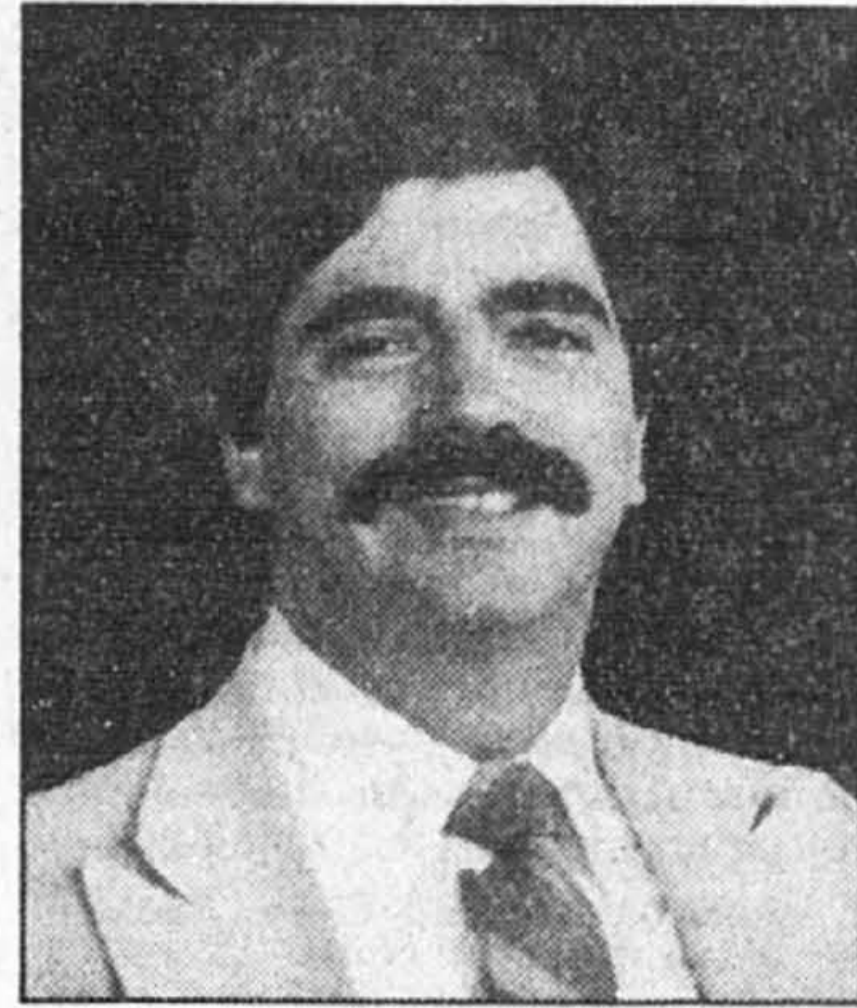
Mais voilà, le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, a conclu hier que l'agent Alain Fredette a induit en erreur le juge de paix, et que par conséquent les autorisations émises par lui sont invalides.

Le juge Boisvert fait deux reproches essentiels à l'agent Fredette. D'abord, il savait ou aurait dû savoir que son informateur était un individu peu fiable, mais a tout de même affirmé le contraire. Deuxièmement, lui et ses collègues n'ont fait aucune démarche d'enquête pour confirmer ce que leur disait l'informateur avant de recourir à l'écoute électronique.

Or, les tribunaux n'ont cessé de répéter que l'écoute par les représentants de l'État des conversations privées d'un citoyen est une intrusion grave dans la vie privée et ne doit être permise que pour des motifs sérieux. En aucun cas ne permet-on des « expéditions de pêche ». On ne fouille pas les gens sur la foi de simples soupçons : la règle est la même pour l'écoute électronique.

L'informateur de Fredette était un certain Alain Dumas. Il avait tué un dénommé Jos Guertin en 1987. À l'hiver et au printemps 1995, les policiers avaient plusieurs indices de la participation de Dumas à ce meurtre. Cela ne les obligeait pas à l'arrêter immédiatement, et rien ne leur interdisait de l'utiliser dans une autre enquête, reconnaît le juge Boisvert.

Mais au printemps 1995, quand les policiers ont fait émettre des mandats d'écoute par un juge contre Guttman, ils avaient l'obligation de dire au juge que Dumas les avait trompés sur sa participation au meurtre (il pointait un autre suspect) et qu'il n'était pas nécessairement fiable. Évidemment, de tels aveux n'aident pas à obtenir un mandat. Les policiers, eux, prétendaient avoir eu la confirmation de la non-fiabilité de Dumas uniquement l'automne suivant, quand il s'est avoué coupable de l'homicide. De plus, l'écoute a confirmé que Dumas disait vrai.



Alan Guttman

PHOTO THÉQUE LA PRESSE

Le hic, c'est que les enseignements de la Cour suprême empêchent le juge Boisvert d'examiner le résultat de l'écoute pour jauger après coup de la fiabilité des informations policières. Sinon, les policiers pourraient prendre toutes les libertés avec les droits constitutionnels des citoyens jusqu'à ce que, par hasard, ils tombent sur des preuves de crime...

Dans ce cas, si le juge de paix avait été informé correctement par le policier, le mandat n'aurait pas été émis, estime le juge Boisvert. Entre autres omissions, l'agent n'a pas dit que Guttman était l'avocat

de Dumas. Le policier a laissé entendre qu'une rencontre prévue entre les deux hommes (que la SQ voulait enregistrer) était forcément illégitime.

Avec une source douteuse, les policiers avaient l'obligation de faire enquête par eux-mêmes pour corroborer les dires de Dumas avant d'aller mettre sous écoute Guttman. Ils ne l'ont pas fait.

Laxisme, négligence, aveuglement : le travail de la SQ ne fut pas brillant, à en croire le magistrat. Après tout, il n'y avait aucune urgence. Le complot de Guttman et cie s'est étalé sur plusieurs semaines et rien ne forçait les policiers à précipiter leur travail.

Du même coup, cependant, le juge Boisvert rejette les allégations des avocats de la défense (Mes Claude Girouard et Pierre Morneau) selon qui il y aurait eu sombre complot pour piéger Guttman. Il n'en est rien. Il s'agit plutôt d'un cafouillage policier.

Le juge conclut qu'il lui faut exclure toute la preuve d'écoute électronique. Tout ce qui reste comme preuve au ministère public contre Guttman, c'est... Dumas, qui s'est retourné contre la SQ et qui n'a plus aucune crédibilité. Aussi bien dire que le procès est terminé.

Me Claude Chartrand, de la Couronne, dira aujourd'hui s'il est en mesure de continuer le procès contre Guttman et son coaccusé Werner Patek.

En attendant la neige

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Alors que les gestionnaires des stations de ski alpin regardaient la pluie tomber hier, le maire de la municipalité de Saint-Sauveur parait de la prochaine saison estivale, annonçant qu'un grand chapiteau pouvant recevoir 1000 personnes sera monté dans la municipalité.

Aux skieurs qui trouvent épouvantable d'avoir de la pluie début décembre, un météorologue d'Environnement Canada explique que la pluie des derniers jours est tout à fait normale à cette période de l'année. « Le mercure va revenir à la normale de saison en fin de journée demain (aujourd'hui) avec un peu de neige, mais rien de bien important », a-t-il précisé.

Louis Dufour, président de la station Mont Saint-Sauveur, abonde dans le même sens. « Il ne faut pas s'ennerver. Ici nous avons eu passablement de skieurs au cours des derniers jours. Pour ce qui est de nos autres stations, elles n'ouvrent jamais avant la semaine précédant Noël. J'aime mieux avoir cette température présentement que durant la période des Fêtes et en janvier. »

À Mont-Tremblant, le téléski Tremblant Express a dû être fermé hier à cause des bourrasques, mais 17 pistes étaient ouvertes. « Au cours du week-end, nous avions 27 pistes ouvertes », a indiqué Yves Juneau, des affaires publiques de la station.

« On a l'impression d'être déjà rendu au printemps », a relaté Annie, du service à la clientèle de la station du mont Saint-Bruno. La pluie a forcé la direction à fermer mais elle espère pouvoir rouvrir demain.

Pour en faire rêver quelques-uns : dans les Alpes françaises, principalement en Savoie, il est tombé de la neige comme jamais, au cours des derniers jours et beaucoup de stations ne sont même pas ouvertes.

Quant au prochain été au mont Habitant, les Productions artistiques Pierre Legault ont annoncé qu'en collaboration avec la municipalité, elles présenteront l'été prochain un spectacle musical. Dans son allocution, le maire Charles Garnier a souligné que cet événement aura des retombées économiques de deux millions pour la région. « Cet événement va créer une quarantaine d'emplois et tout va être fait pour qu'ils soient confiés à des gens de chez nous », a-t-il conclu.

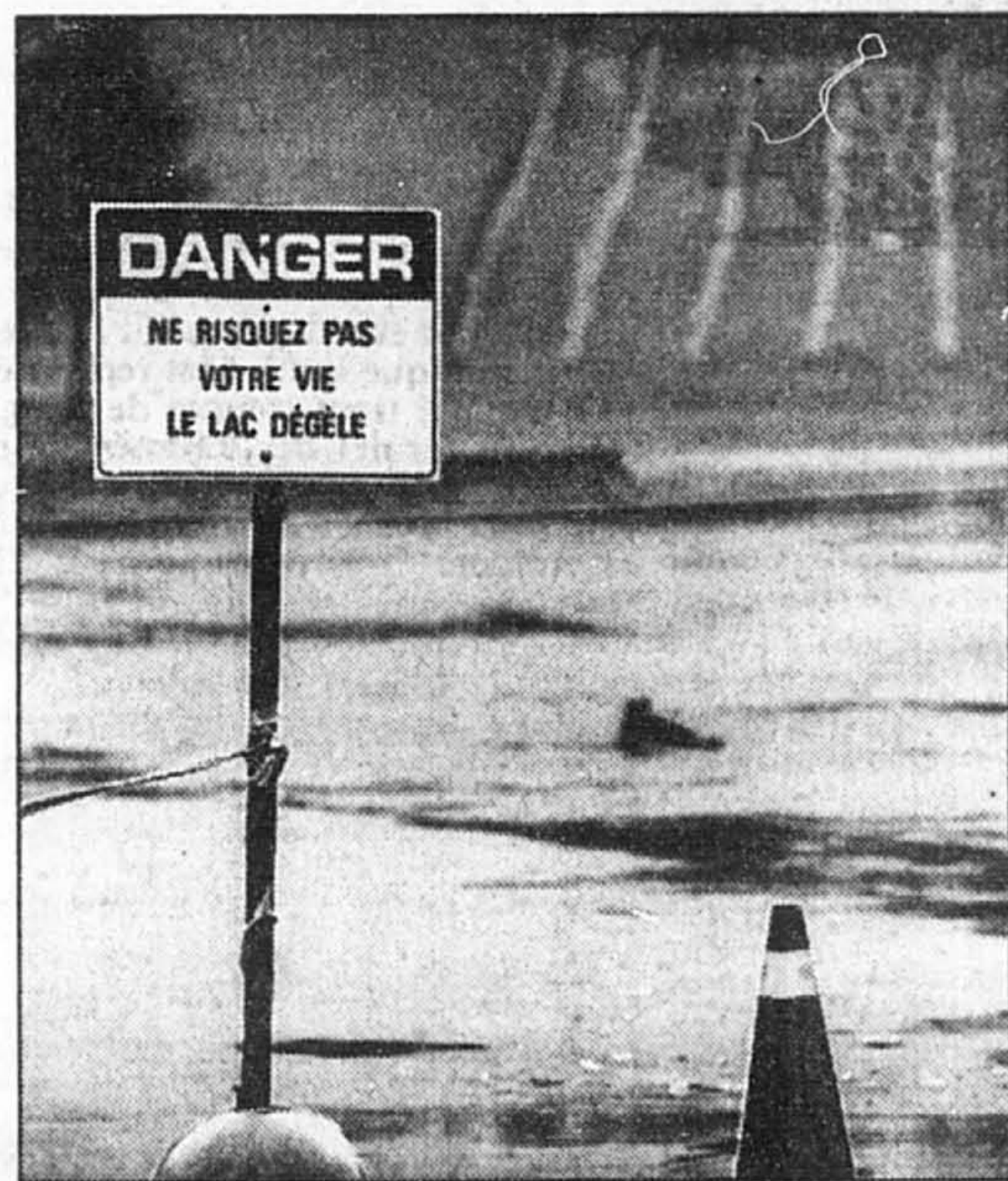


PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Le Mont-Royal n'est pas une grande station de ski mais il en subit le même sort... mouillé.

À Noël, on aimerait vous changer d'air



Cette musique que l'on entend là-bas, plus loin... Mais oui ! Il y a bel et bien un piano et il y a bel et bien un pianiste, qui vous offre en notre nom, de merveilleux airs de Noël.

Voilà. Afin de vous procurer tout le plaisir du magasinage des Fêtes, aux Ailes, on s'est assuré que vous retrouviez ici les attentions et les services qui vous changeront de tout.

Une consigne, où vous laissez sacs et manteaux, pour magasiner tout à votre aise. D'élégants emballages pour vos cadeaux, qu'il ne vous restera plus qu'à offrir. Une envie que tout brille... on cire et astique vos chaussures sans frais. Un resto-café à l'italienne, ouf, où reprendre votre souffle.

À ces détails qui font toute la différence s'ajoute le choix des collections, où cohabitent la mode et la maison, des noms en vogue, des marques sympathiques, des parfums sublimes.

En fait, on a voulu tout réunir pour que vous soyez aux anges.

Un pianiste
sur les lieux
qui interprète
des airs de Noël

AILES
LES AILES DE LA MODE

TOUT POUR ÊTRE AUX ANGES

Mail Champlain • Carrefour Laval — Heures d'ouverture : lun.-ven. 9 h à 21 h ; sam. 9 h à 17 h ; dim. 10 h à 17 h.

La Ville crée un « Fonds de l'eau »

L'opposition y voit un autre pas vers la privatisation

ANDRÉ NOËL

La Ville de Montréal créera un « Fonds de l'eau », une structure qui va gérer la distribution de l'eau potable et établir les coûts de l'assainissement des eaux usées. Les conseillers de l'opposition y voient un autre pas vers la privatisation.

« On lit dans les journaux que ça ne coûte rien, l'eau, à Montréal », a expliqué le directeur du Service des finances, Roger Galipeau, lors de l'étude de son budget au conseil municipal, hier.

« Or, la gestion de l'eau, c'est 12 % de notre budget total, ou 210 millions sur des dépenses de 1,8 milliard par année. C'est ça qu'il faut établir clairement. »

Marvin Rotrand, conseiller de l'opposition, a dit de son côté que la création du Fonds de l'eau vise surtout à faciliter la privatisation. « Cela permettra à un éventuel acheteur de faire son prix », a-t-il dit.

Selon M. Rotrand, la Ville voudrait que les Montréalais croient que l'eau leur coûte cher. Une façon comme une autre de les préparer à l'acheter, dit-il. « Seulement l'administration du maire Pierre Bourque semble croire que la gestion actuelle de l'eau pose un problème. Dans les faits, l'eau ne coûte pas cher, elle est de bonne qualité, et les citoyens ne réclament aucun changement. »

Le Fonds sera créé au cours de l'année prochaine et pourrait commencer à fonctionner dès le 1^{er}

janvier 1998, a indiqué M. Galipeau. « Actuellement, la gestion de l'eau est éparpillée entre plusieurs services », a-t-il dit.

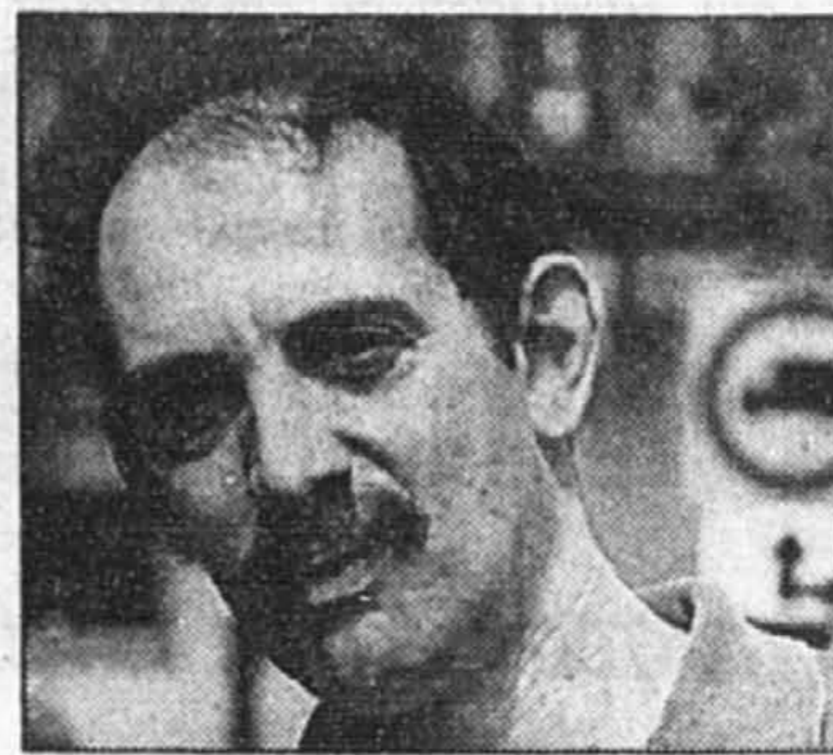
Le Fonds de l'eau relèvera du Service des travaux publics. Il n'est pas encore clair s'il aura une structure commerciale, comme les autres fonds semblables à la Ville. Ainsi, le Centre de tri et d'élimination des déchets — la décharge installée dans l'ancienne carrière Miron — est considéré comme un fonds, qui a un budget à part du budget général. Le CTED vend ses services, en demandant de l'argent pour l'enfouissement des déchets qui ne proviennent pas de la collecte d'ordures ménagères. Un nouveau fonds, celui du matériel roulant, s'ajoutera le 1^{er} janvier.

Selon M. Galipeau, la gestion de l'eau potable coûte 122 millions par année, et celle des eaux usées, 88 millions. La Ville de Montréal paye une partie des coûts de l'usine d'assainissement de la Communauté urbaine de Montréal.

La Ville a fait étudier le prix de l'eau par la firme Coopers Lybrand le printemps dernier. La Presse a invoqué la Loi d'accès à l'informa-



Roger Galipeau



Marvin Rotrand

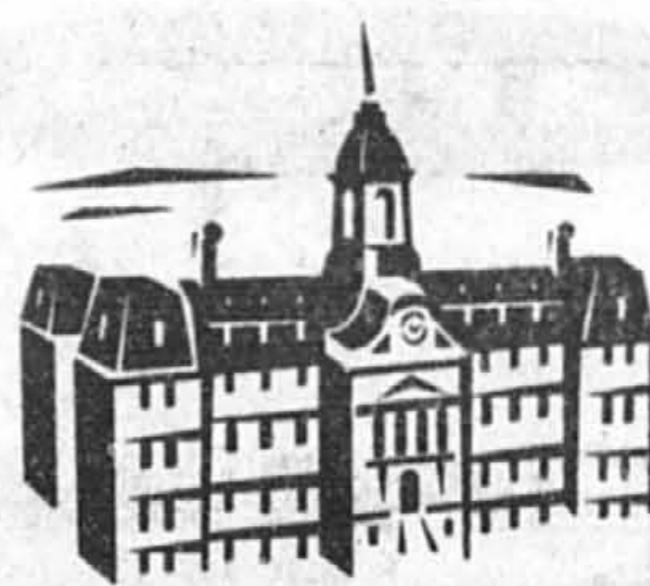
tion pour obtenir l'étude, mais s'est butée au refus de l'administration Bourque. La Ville n'a pas déposé l'étude lorsqu'elle s'est adressée à la Commission municipale, dans l'espoir de vendre l'eau plus cher aux autres municipalités de l'île de Montréal. Cela laisse croire que le rapport de Coopers Lybrand a conclu que le prix actuel n'a pas à être majoré. La Ville a demandé un autre rapport à la même firme sur la gestion des eaux usées. Même les mandats sont secrets.

Par ailleurs, la Ville déposera d'ici Noël un « livre vert » sur la gestion de l'eau. Une consultation publique sera organisée par la suite. Encore là, Marvin Rotrand se demande pourquoi. « Quand quelque chose fonctionne bien, pourquoi le réparer? Aura-t-on une consultation en plein hiver sur un projet de privatisation dont per-

sonne ne veut? »

Dès son élection, M. Bourque avait envoyé Roger Galipeau rencontrer les conseillers financiers de la banque Lazare Frères à New York. Ceux-ci lui avaient conseillé de privatiser plusieurs services, dont l'eau. M. Galipeau s'est ensuite rendu en France, où il a rencontré les dirigeants de grandes firmes françaises spécialisées dans l'eau. Celles-ci se sont depuis associées à des firmes québécoises pour gérer l'eau de Montréal. Beaucoup d'autres compagnies sont sur les rangs.

La Ville fait aussi une étude exhaustive de son réseau d'aqueduc. Un document confidentiel du ministère des Affaires municipales indique que c'est là une étape indispensable vers la privatisation. Les éventuels acheteurs voudront savoir ce qu'ils achètent.



HÔTEL DE VILLE

André Noël

La collecte des ordures va au privé

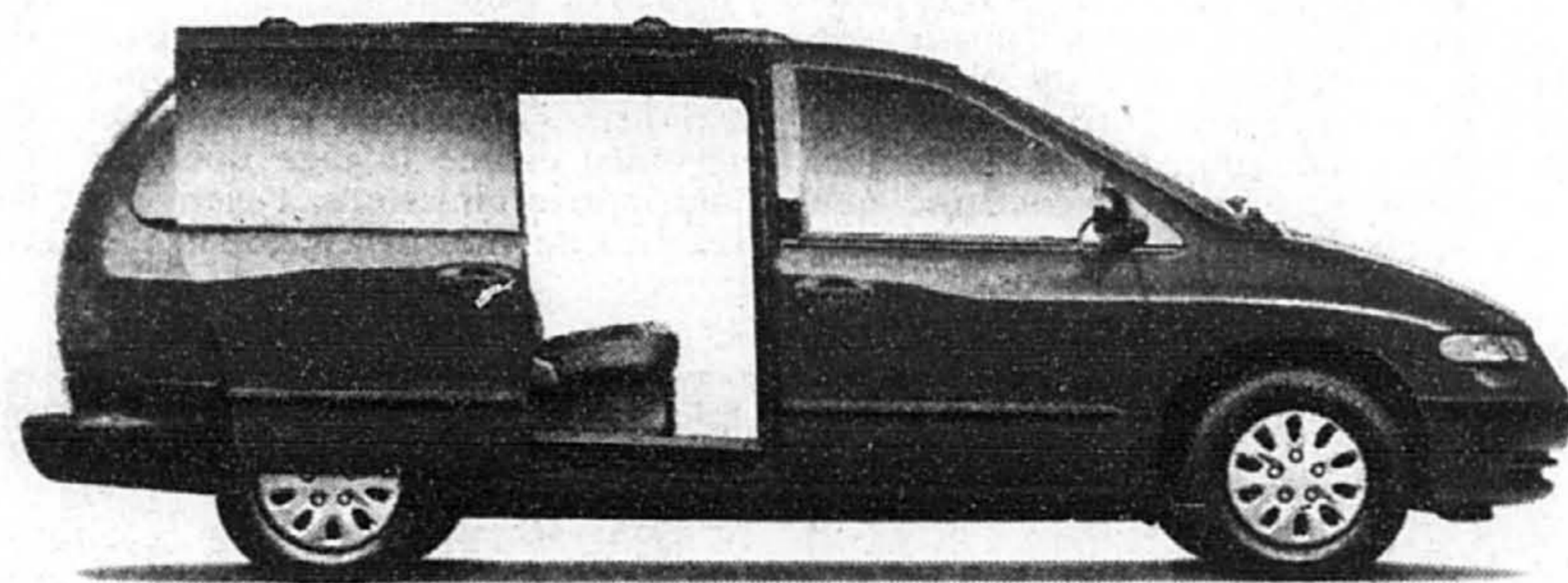
La Ville de Montréal a publié un appel d'offres dans *La Presse*, hier, pour octroyer 49 nouveaux contrats d'enlèvement des ordures à des entreprises privées. Le syndicat des cols bleus a protesté avec véhémence, signalant que ces contrats enlèveraient du travail à ses membres et violeraient la convention collective. Actuellement, la moitié des ordures ménagères sont ramassées par les cols bleus, et l'autre moitié par des entrepreneurs. Les employés municipaux font l'équivalent de 78 contrats, tel que stipulé à leur convention collective. Si la Ville leur en retire 49, ils ne ramasseront plus que 10% des ordures plutôt que 50%. Gaston Lizotte, un représentant de la section 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, a dit qu'une telle mesure entraînerait le congédiement d'une centaine de cols bleus auxiliaires, qui ne sont pas protégés comme les permanents. M. Lizotte affirme que la Ville ne réaliserait aucune économie de cette façon. La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, n'a pas donné de précisions sur les raisons de cette décision. Le nombre de cols bleus diminue d'année en année à la Ville de Montréal. Il est passé de 4867 en 1990 à 4241 en 1995. Le plancher d'emplois est actuellement de 4060. En revanche, les contrats de sous-traitance augmentent d'année en année. Leur valeur est passée de 112 millions en 1992 à 281 millions en 1995.

Les commerces en arrachent

Le nombre de personnes qui travaillent dans les magasins et tout le secteur commercial de Montréal a chuté de 6 % l'année dernière, un phénomène que pourrait aggraver la multiplication des grandes surfaces, indique un document déposé à l'hôtel de ville. « Les effectifs dans le commerce diminuent de 6 % alors que l'arrivée des magasins-entrepôts continue à faire sentir ses effets », note le Cahier d'information économique et budgétaire que vient de présenter l'administration du maire Pierre Bourque.

Maurice Brault a un agenda

Maurice Brault, l'ancien chauffeur du maire Pierre Bourque, affirme qu'il a conservé un agenda de toutes ses activités pendant les mois qui ont précédé l'élection de M. Bourque. M. Brault conduisait le maire partout pendant la campagne électorale. Il affirme que M. Bourque lui a remis 2000 \$ en liquide le 15 septembre 1994. M. Brault a ensuite donné cet argent à ses trois voisins, en échange de chèques libellés au nom de Vision Montréal, le parti du maire. « Chaque jour, on me remettait une feuille, a-t-il indiqué hier. De cette façon, je sais que j'étais avec M. Bourque le 14 septembre, à 7 h 30, à l'angle des rues Saint-Urbain et Laurier. La journée était très remplie. En revanche, le 15, on n'avait aucune activité officielle avant 14 heures. Et c'est ce jour-là que le maire m'a remis 2000 \$ en liquide. » Le directeur général des élections a ouvert une enquête après que Radio-Canada eut rapporté le témoignage de M. Brault. Ce dernier dit qu'il a répété les mêmes propos aux enquêteurs du Directeur des élections. Hier encore, il a reparlé avec l'un d'eux, Gaétan Boivin. « Les enquêteurs croient en ce que je dis, a dit M. Brault. Ils m'ont souligné que ce serait au service juridique du Directeur des élections à décider s'il y aura des accusations ou non contre M. Bourque. » Le maire, qui a aussi rencontré les enquêteurs, proteste de son innocence et demande que l'enquête se fasse rapidement, de façon à dissiper tous les doutes qui pourraient planer encore.



La mini-fourgonnette Chrysler.

Vous pouvez peut-être passer au travers,

mais vous ne pouvez pas passer à côté.

Parce qu'en plus de ses deux portes coulissantes,

elle vous est offerte avec un climatiseur,

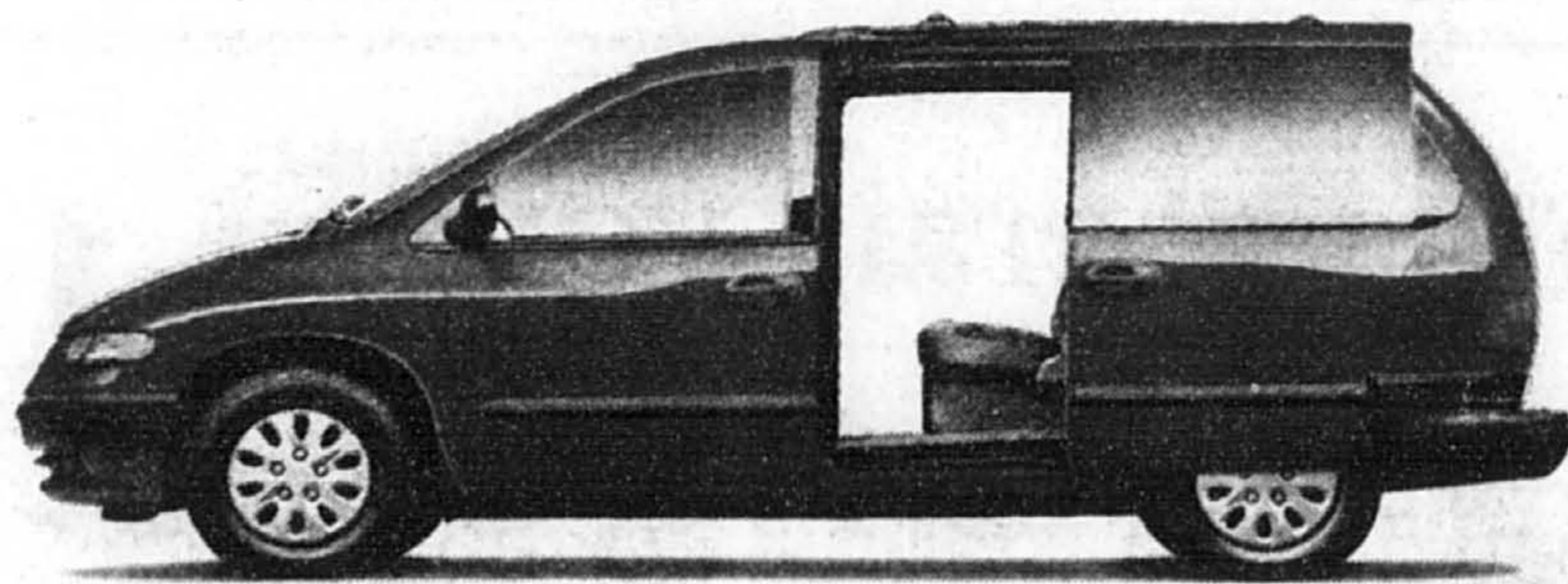
des poutres de renfort, deux coussins de sécurité

et un moteur V6 de trois litres.

Tout cela et bien plus encore,

à un prix faisant de la voiture de l'année 1996

le meilleur achat que vous puissiez faire en 1997.



PLYMOUTH VOYAGER / DODGE CARAVAN 1997

- Moteur V6 de 3 litres
- Deux coussins de sécurité
- Poutres de renfort dans les portes

- Climatiseur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo
- Verrous à l'épreuve des enfants

- Sièges à roulettes Easy Out Roller^{MC}
- Porte-bagages
- Sièges pour 7 passagers
- Deux portes coulissantes

2999\$* par mois

Transport inclus. Location. Terme de 30 mois. Comptant initial de 2 095 \$.

2999\$* par mois

Comptant initial de 2 095 \$ ou échange équivalent.

339\$* par mois

Comptant initial de 1 030 \$ ou échange équivalent.

378\$* par mois

Aucun comptant initial.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(S)

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

*L'illustration diffère légèrement du modèle offert. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut avec l'ensemble 24T + GKD. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement ainsi qu'un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

ROLEX
Oyster Perpetual Explorer II
BIJOUTERIE ITALIENNE
Depuis 1959
192, rue St. Zotique Est, Montréal
279-5585

Les notes: je me suis trompé!

S'cusez. Je me suis trompé. Et pas à peu près, à part ça. « One for the book », comme disent les Bulgares. Le pire, c'est qu'en me trompant, je suis passé à côté du vrai problème que j'avais sous le nez.

Je parle de ma chronique de la semaine dernière sur l'examen de français du ministère. Cette composition de trois pages que doivent produire les élèves de secondaire V.

Je vous disais que les notes de cet examen étaient modérées, pondérées, « bricolées ».

Faux. La note de l'examen n'est pas bonifiée par le ministère de l'Éducation.

Je sais maintenant comment et pourquoi je me suis trompé. On n'entrera pas dans le détail. Je n'ai aucune excuse. L'important c'est que vous reteniez que le ministère ne trafique pas la note de l'examen de français de secondaire V.

Ce que le ministère pondère, c'est la note de l'école.

Durant l'année scolaire, l'élève passe des tests notés, la moyenne de ces notes donne LA NOTE ÉCOLE. Elle comptera pour moitié dans la note finale.

L'autre moitié c'est LA NOTE EXAMEN.

C'est ici que ça se complique. Le ministère de l'Éducation, selon des calculs informatiques complexes, modère la note école selon la note de l'examen. La note finale est donc l'addition de la note école à la note examen... après que la seconde ait modulé la première! Vous me suivez? Ce n'est pas simple, je vous l'accorde. C'est bien pour cela que je me suis planté la semaine dernière.

Vous allez me dire que ça revient au même. Que le ministère bonifie la note de l'examen ou la note de l'école, il reste, en bout de ligne, qu'il bricole les notes...

Là-dessus aussi, je me dois de rectifier le tir. Mes exemples de la semaine dernière se

rapporlaient à une polyvalente où les élèves de secondaire V ont obtenu des notes à l'examen du ministère beaucoup plus hautes que leurs notes d'école. En moyenne dix points de plus à l'examen. Pourquoi? Je n'en sais rien. Peut-être ont-ils les profs les plus sévères de la province. C'est pourtant une école ordinaire, de niveau assez bas. Bref, je suis mal tombé, puisque pour l'ensemble de la CECM, le ministère de l'Éducation a eu pour effet de bonifier les notes de deux points seulement, et de trois points pour l'ensemble de la province.

On est loin des écarts que je vous donnais dans ma première chronique.



Je vous entends: Whaô! Foglia se roule dans son pipi à matin. Il a dû se faire drôlement engueuler par ses boss. Le ministère de l'Éducation a dû faire des sacrées pressions. Ça doit chauffer à La Presse!

Croyez-moi si vous voulez: personne ne m'a dit un traître mot. Ni mes boss, qui vont apprendre mon erreur, comme vous, par la présente chronique, ni le ministère de l'Éducation qui fait le mort depuis une semaine. Pas un téléphone de protestation, pas un fax. Rien.

Croyez-moi si vous voulez, cette chronique complètement « dans le champ » ne m'a valu que des louanges. Elle a été commentée, affichée dans les polyvalentes et les cégeps, et ma boîte vocale était pleine d'éloges et de « félicitations pour votre beau programme ». Gênant? Mets-en.



Pierre
FOGLIA

Ce sont de vieux amis enseignants qui m'ont appelé le lendemain pour m'avertir. Ils étaient désolés pour moi.

— T'es dans le champ, tu peux pas savoir! Revois tes fiches. Fais-toi expliquer. T'as tout faux.

Le plus étonnant c'est qu'à l'heure où je vous parle, le ministère de l'Éducation ne s'est toujours pas manifesté. Mais, après tout, peut-être

n'est-ce pas si étonnant. J'ai soudain le feeling que si je ne vous avais rien dit ce matin, personne ne serait revenu sur le sujet. Sur-tout pas le ministère, mal à l'aise, vulnérable sur le terrain miné des notes. J'ai le feeling que la consigne est de ne pas faire de vagues pour ne pas s'exposer à des critiques, qui pourraient, cette fois, viser plus juste.

Est-ce que je me trompe madame Marois?



Parce que, bien sûr, la question reste posée. La question étant celle-ci: les notes du ministère de l'Éducation reflètent-elles la réalité?

Pourquoi les ados qui maîtrisent si mal le français — parlez-en aux profs de cégep qui en « héritent » — pourquoi s'en sortent-ils si bien à l'examen du ministère?

Revenons-y à cet examen de 1996. Les élèves avaient à choisir entre les trois sujets suivants: l'appartenance à une secte comportant-elle des dangers? Devrait-on rendre obligatoire l'apprentissage d'une troisième langue au secondaire? La série La Petite Vie est-elle un reflet de la vie familiale au Québec?

Le fond était noté sur 48. La forme sur 52.

Tenez-vous bien, sur le fond, pour les 65 655 étudiants, la moyenne provinciale pète le score incroyable, outrancier, de 44,3! Sur 48! Peuple du Québec, tes enfants sont de purs génies!

Sur la forme, cependant, cela devait aller un peu moins bien. Sur la forme, la moyenne provinciale végète à 29,2. Sur 52.

Je relève ici, dans une école de banlieue, le cas caricatural d'une classe de 30 élèves qui a frôlé la perfection sur le fond avec un 47,1 (sur 48!). Mais qui s'est effoquée sur la forme avec un minable 19,4.

Il y a dans cette disproportion un malaise. Il y a la volonté très nette du correcteur (l'État) de rassurer. Se rassurer? Nous rassurer? Va savoir. Ce que le correcteur nous dit c'est: « Vos enfants ne savent pas écrire, mais ils ne sont pas bêtes... » Dans sa grande bonté, le correcteur a déchiffré les gribouillis de l'élève, a interprété, deviné où il voulait en venir, et l'a généreusement noté sur « ce qu'il voulait dire », plutôt que de noter, comme il aurait dû, l'organisation de sa pensée. Cette organisation de la pensée que, seule, donne la maîtrise de la langue.

On ne demande pas au correcteur de nous dire que les ados ne sont pas bêtes « au fond ». On lui demande comment des élèves qui ne sont pas fichus d'enchaîner un sujet, un verbe et un complément, qui ne sont pas fichus d'assimiler les plus élémentaires des conventions syntaxiques, comment seront-ils capables, tantôt, au cégep, à l'université, d'établir des liens complexes, des rapports logiques ou abstraits entre deux idées?

C'est cela qu'on demande au correcteur: l'état des lieux.

**FIDO EST
ISSU D'UNE LIGNÉE
DE CHAMPIONS.**



Fido descend d'une bonne famille. En droite ligne, il y a d'abord Microcell Solutions qui veille étroitement aux destinées de cette nouvelle génération de communications sans fil. Chapeautant sa filiale, vous retrouvez Microcell Télécom, une entreprise sous contrôle canadien qui consacre ses énergies à l'implantation du premier vrai réseau de SCP (Services de communications personnelles) au Canada.

Parmi les principaux actionnaires de Microcell Télécom, que des leaders des communications qui ont regroupé leurs lumières pour faire briller l'avenir. Mentionnons entre autres Télésystème Ltée, Call-Net Entreprises Inc. (Sprint Canada), Le Groupe Vidéotron Ltée, Shaw Communication Inc., FirstTel Communication Corporation, Phonespot Inc. et COM 2 i. Comme vous voyez, bon sang ne saurait mentir.

Se nourrissant de la plus récente technologie numérique, le service Fido^{MC} démocratise l'univers des communications mobiles. Plus abordable à l'utilisation que le cellulaire, proposant un menu de services novateurs et simples d'emploi, Fido vous confère le plein contrôle de vos communications. Avec Fido, c'est vraiment vous le maître.

Entouré d'une équipe solide, dressé pour vous suivre dans vos marches et vos démarches, Fido peut évoluer tranquille. Il a de qui tenir.

Appelez-le par son nom.
925-FIDO



**C'EST VOUS,
LE MAÎTRE.**



FAITES LA FÊTE ET
CÉLEBREZ
LA FIN DE L'ANNÉE AVEC LES
PLUS BAS PRIX GARANTIS

LIÈRE • BAIN • FENÊTRES • MATELAS • PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX
ÉCONOMISEZ **50%** SUR DES ARTICLES DE MARQUES
JUSQU'À REPUTÉES DANS TOUT LE MAGASIN



CADEAUX
Économisez jusqu'à 50% sur
LA PORCELAINE, LA VERRERIE,
LA COUTELLERIE, LES ARTICLES-CADEAUX,
LES BATTERIES DE CUISINE ET PLUS ENCORE!
Mikasa • Orrefors • Noritake • Lenox • Meyer
Waterford • Wedgwood • Pfaltzgraff
Guy Degrenne • Lagostina • Kosta Boda
Guzzini • Royal Doulton et autres!
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!

LAGOSTINA
Provence
Économisez 58%
Prix courant 600⁰⁰
Prix de solde
à partir de 249⁹⁵

«ART INSTITUTE OF CHICAGO»
Tasses de porcelaine,
théières et jarres à partir de 9⁹⁵

Waterford
Économisez jusqu'à 63%
Achat spécial!
Coupe, vin, ou flûte
Ord. 55⁹⁵ - 75⁹⁵
Solde de 19⁹⁵ à 29⁹⁵

PASTA VERDE
Ens. pour pâtes
5 pièces
18⁹⁵

TERRACOTTA
Bol pour
croustilles
et trempette
19⁹⁵

PORCELAINE
Evesham Gold
DE ROYAL WORCESTER
Économisez
jusqu'à 40%
sur accessoires de service choisis

Pfaltzgraff
Économisez jusqu'à 20%
Ens. 20 pièces, ordinairement à partir de 120⁰⁰
Prix de solde à partir de 89⁹⁵

Royal Doulton[®]
Économisez jusqu'à 50%
et recevez des bols
à soupe gratuits!
Quantités limitées.

TABLE
Scotchgard™
STAINRELEASE™
Nappes Invitation
Choix de 7 couleurs
9⁹⁵

Ens. pour la cuisine
4 pièces 4⁹⁵

Napperons
à partir de 99¢

BOUTIQUE POUR BÉBÉ
Nous avons un choix incroyable
d'articles-cadeaux de d'accessoires!

BAIN
MARTEX
Fildorast
STEVENS
CANNON

NOUS OFFRONS LES MARQUES
LES PLUS RÉPUTÉES!

Serviettes de bain Cannon (légers imperfections) 3⁹⁵
Essuie-mains Martex/Stevens 1⁹⁵
Rideaux de douche en tissu variés 9⁹⁵
Rideaux de douche en plastique variés 4⁹⁵
Descentes de bain Cannon 5⁹⁵
Sorties de bain en ratine 29⁹⁵

LITERIE
Springmaid
MARTEX
Fildorast
Wamsutta
CANNON
Dan River
lowrence
SHEFTEX

Le plus grand
choix de literie et
d'accessoires à Montréal,
aux plus bas prix garantis

MATELAS
Plus de 100
modèles!
LIVRAISON
GRATUITE
CADRE GRATUIT
À L'ACHAT D'ENSEMBLES!

LES 2 MEILLEURES FAÇONS D'ACHETER
UN MATELAS DE PREMIÈRE QUALITÉ
OPTION N°1 NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ
OPTION N°2 NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
AUCUN MENSUALITÉ • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT

Charmeur de Sealy
Simple 119⁹⁵ ens. 229⁹⁵ Grand 169⁹⁵ ens. 329⁹⁵
Double 139⁹⁵ ens. 269⁹⁵

Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 199⁹⁵ ens. 329⁹⁵ Grand 279⁹⁵ ens. 449⁹⁵
Double 249⁹⁵ ens. 399⁹⁵

MATELAS À EMPORTER À PARTIR DE 36⁹⁵

PARURES DE FENÊTRES
Service à domicile GRATUIT
341-7810

Jusqu'à 50% d'escompte sur le prix suggéré pour...
STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX • PLISSÉS • BOUFFANTS
ROMAINS • PERSIENNES • TENTURES • DENTELLES • PARURES DE
FENÊTRES COMPLEXES • TISSUS • COUVRE-LITS FAITS SUR MESURE

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre
ROCKLAND
341-7810

Place Portobello
BROSSARD
671-2202

Les Galeries
LAVÉ
681-9090

Les Promenades de la
CATHÉDRALE
282-9525



CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas !
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à
plus bas prix, nous respecterons non seulement
ce prix mais nous vous accorderons
un rabais additionnel de 10% !

Laval demande l'intervention de l'Union des municipalités

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le conseil municipal de Laval a adopté à l'unanimité, à son assemblée régulière d'hier soir, une résolution demandant à l'Union des municipalités du Québec d'exiger la convocation immédiate d'une Table Québec-municipalités. Ce geste a pour objectif de voir l'UMQ mettre en branle immédiatement un plan d'action pour contrer les gestes du gouvernement.

C'est après avoir dénoncé l'attitude du ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, qu'André Boileau, qui remplaçait le maire Gilles Vaillancourt retenu par la maladie, a présenté cette résolution qui a été secondée par le conseiller de l'opposition, Maurice Clermont. Rappelons que M. Vaillancourt est président de l'UMQ.

Laval demande cette convocation afin de régler les problèmes engendrés par le gouvernement en matière de fiscalité et pour re-

néguer l'ensemble du pacte fiscal pour toutes les municipalités du Québec.

Les élus municipaux lavallois n'acceptent pas les propos du ministre Ménard, qui soutient que les villes ont encore de l'espace dans le champ de l'impôt foncier.

« Le gouvernement manque de respect envers les municipalités. En agissant de la sorte, le gouvernement veut imposer une hausse d'impôt déguisée aux contribuables », a souligné M. Boileau.

La décision unilatérale du gouvernement du Québec d'abolir le remboursement de la taxe de vente aux municipalités, dit la résolution, a pour conséquence d'obliger de revoir en partie la préparation du budget de 1997 de Laval, qui doit en principe être déposé lundi prochain.

L'an prochain, la décision gouvernementale aura pour effet d'augmenter de 2,1 millions le budget d'exploitation de Laval et de 1,5 million son budget d'immobilisation.

Les étudiants en médecine de l'U. de M. premiers au Canada

Presse Canadienne

Les étudiants de la faculté de médecine de l'Université de Montréal se sont classés premiers parmi ceux des 16 facultés de médecine canadiennes à l'examen d'aptitude I du Conseil médical du Canada, en 1995, a fait savoir hier l'institution montréalaise.

L'examen du Conseil médical du Canada se passe à la fin des études médicales et consiste à évaluer les connaissances médicales et

les aptitudes des étudiants à résoudre des problèmes cliniques dans six disciplines essentielles.

Les étudiants de l'Université de Montréal se sont classés premiers au pays pour l'ensemble des disciplines : premiers en pédiatrie, obstétrique-gynécologie, psychiatrie ; deuxièmes en chirurgie, en médecine préventive et en santé communautaire, et quatrièmes en médecine interne.

Inondations en Estrie

Presse Canadienne
COWANSVILLE

L'anxiété se lisait aisément hier sur les visages des riverains des cours d'eau de la région, surtout ceux de Cowansville, qui se relèvent à peine de la crue importante survenue en janvier dernier.

Le gonflement des cours d'eau, quelques jours avant Noël, leur a soudainement fait oublier les prochaines festivités. Du haut des passerelles, de leurs fenêtres, de leurs balcons, certains les pieds dans l'eau, ils examinaient avec perplexité la progression de la nappe d'eau.

« Dire qu'on n'est même pas encore officiellement en hiver... L'eau a monté de dix centimètres en une heure », affirmait Gary Quigley. Plus loin, secteur de la rue des Vé-

térans, c'était le branle-bas de combat, hier midi. Déjà une partie de la rue était couverte de quelques centimètres d'eau et il continuait à pleuvoir.

À Lac-Brome, une partie du chemin Byers a été complètement lavée. À Sainte-Cécile, un segment du 5e rang est disparu sous l'eau. Même chose à Brigham, où le gonflement de la Yamaska a caressé les flancs de quelques chalets. À Bromont, la partie occidentale du lac du même nom s'est immiscée rue du Chevreuil.

À Saint-Césaire, toute la journée durant, on a suivi l'évolution du niveau de la rivière, parvenue hier midi au seuil du point d'intervention. Plusieurs chemins secondaires, où les fossés ont failli à la tâche, étaient partiellement recouverts d'eau.

À Noël, faites sourire votre ordinateur.



C'est Noël. Profitez-en pour augmenter le potentiel graphique de votre ordinateur en lui faisant cadeau de l'appareil-photo numérique DS-7 de Fuji. Le DS-7 produit des images numériques de 350 000 pixels carrés – une définition que l'on trouve habituellement dans les appareils-photos numériques plus coûteux – et les emmagasine dans un disque « Smart Media » qui peut en mémoriser 60. Il est doté, à l'arrière, d'un écran LCD couleur à matrice active, et se raccorde sans problème à votre ordinateur personnel pour que vous puissiez exprimer votre créativité de toutes sortes de manières. Parlez-en à votre ordinateur. Dites-lui que son DS-7 arrive. Il sourira de toutes ses couleurs.

FUJIFILM
Encore Plus en Avance!

ASTRAL PHOTO
Centre Fairview (Pointe-Claire) Complexe Desjardins (Montréal)

BOUTIQUE QUÉBÉCOR
Trois-Rivières, 1415, rue Des Cyprès
Sainte-Foy, 2600, boul. Laurier Lévis, 102, rue Kennedy

DYNACAM INC.
5000, rue Armand-Frappier (Saint-Hubert)

L.L. LOZEAU LTÉE.
6229, rue Saint-Hubert (Montréal)

ROYAL PHOTO
2106, boul. Rosemont (Montréal)

1108, boul. de Maisonneuve O. (Montréal) 1622, boul. Saint-Laurent (Montréal)

Le bonhomme est su'la boucane

BAIE-COMEAU — Pour le coroner Jacques Bérubé, Gérard Vallée était le témoin vedette hier à l'enquête publique sur la mort violente de Françoise Lirette, de son fils Laurent et de son ex-mari, René Gaumont. Pour la police de Baie-Comeau, il était plutôt le témoin accablant, pour ne pas dire la tache gênante qui ternit l'image du corps policier et refuse de s'en aller.

Gérard Vallée, 70 ans, un menuisier à la retraite d'Hydro-Québec est celui qui a le mieux connu René Gaumont à Baie-Comeau: Pendant trois ans, il a été son père, son épaulé, son confident dans la tempête. Il est aussi celui qui est allé le dénoncer aux flics, 24 heures avant que Gaumont ne tue son ex-femme, son fils et ne se flingue lui-même.

Si ce n'était des déclarations de Gérard Vallée à la télé, on n'aurait jamais su que les corps policiers et médicaux de Baie-Comeau auraient pu empêcher le bain de sang.

Si ce n'était de Gérard Vallée, il n'y aurait peut-être pas eu d'enquête publique.

L'ennui, c'est que les flics n'ont pas pris Gérard Vallée au sérieux. Pas assez en tous les cas. De son témoignage, ils n'ont retenu que ce qui faisait leur affaire. À savoir que Gaumont était un danger pour son fils, pas pour son ex-femme.

Comme Vallée me l'a expliqué lui-même: « Quand chu allé au poste de police dimanche, j'étais pas mal énervé, je 'shakais'. Je pense qu'ils ont dû se dire le bonhomme est su'la boucane ».

Une heure plus tôt, Vallée avait rencontré Gaumont au McDo de Baie-Comeau. Instinctivement, il a senti que quelque chose

n'allait pas. Gaumont ressemblait à une version comptable de la mort. Il était rasé de près, sa queue de cheval lisse, ses habits frais pressés. Il a annoncé à Vallée qu'il avait jeté son rasoir parce qu'il n'en aurait plus besoin. « C'est la dernière fois qu'on se parle parce que je vais en finir aujourd'hui, a-t-il dit avec une froideur sidérale. J'attends que Laurent arrive du bois, je vais le tuer, après je vais aller chez elle (Françoise), pis elle va mourir elle aussi. »

Gaumont a alors sorti d'un sac une bouteille de liquide rouge. « C'est plus fort que du Drano, a-t-il ajouté. Elle va en manger, pis elle va en boire aussi. »

Vingt-quatre heures plus tôt, Vallée avait discuté avec Gaumont au même endroit et appris avec consternation qu'il avait réduit le vélo de son fils en miettes pour le punir d'avoir déménagé chez sa mère. Il venait aussi de balancer ses effets personnels dans l'immense conteneur derrière le Manoir Renaissance où il habitait depuis quelques semaines.

Deux fois de suite en deux jours, ça commence à faire, s'est dit Vallée. Cette fois-ci, c'est pas juste sérieux, c'est grave!

Énervé au maximum, Vallée se précipite chez la pharmacienne où Gaumont s'approvisionnait en pilules de tous genres. Elle lui confirme que Gaumont n'a acheté qu'une minuscule dose en prétendant qu'il n'aura



Nathalie PETROWSKI

bientôt plus besoin de pilules. Vallée se rend alors à l'hôpital de Baie-Comeau. On ne peut rien faire, lui répond-on. Allez voir la police.

Au poste de police, le lieutenant Réal Bernard a entendu Vallée. La vraie question c'est l'a-t-il écouté? Ce que j'ai retenu, a déclaré le lieutenant en cour hier, c'est que Gaumont en voulait à son fils. Lirette pour moi,

c'était secondaire.

Le lieutenant qui a 21 ans d'expérience dans les forces policières, n'a pas songé sur le coup à consulter l'ordinateur. S'il l'avait fait, il aurait constaté que Gaumont par ses menaces, était en bris de probation. Autrement dit, punissable de prison immédiate.

Mieux encore, le lieutenant n'a jamais proposé à Vallée de porter plainte officielle.

La raison? Vallée avait peur. Il n'arrêtrait pas de répéter qu'il tenait à ce que l'information soit confidentielle. Confidentielle elle l'est restée.

C'est ce qui a permis au lieutenant de déclarer au coroner hier: « Je ne pouvais pas arrêter Gaumont, je n'avais pas de plainte officielle! Pourquoi ne pas en avoir demandée une? Réponse officielle: je l'ignore. Réponse inavouée: on ne demande rien à un bonhomme su' la boucane.

Les flics sont quand même partis arrêter Gaumont. Le récit de l'arrestation est un poème.

Ils l'ont retrouvé dans la ruelle derrière le Manoir Renaissance. En les apercevant, il a balancé quelque chose dans le conteneur. Quoi? Mystère. Les flics ont eu peur du tas de cochonneries puantes. Ils ont fouillé du bout des doigts sans rien trouver.

Ils ont ensuite fouillé Gaumont. Pas fou, le tueur avait laissé son couteau de cuisine à la maison. Puis ils ont discuté calmement entre hommes. À les entendre, Gaumont était un modèle de civisme et de coopération. C'est vrai que tu veux tuer ton fils? Impossible, on va à la pêche ensemble! C'est vrai que t'as des problèmes avec ton ex? Pantoute! C'est une femme formidable. Fin de la conversation.

Par mesure de sécurité, les flics ont amené Gaumont à l'hôpital se faire soigner. Ils l'ont assis gentiment sur le lazy-boy des psychiatrisés après quoi, ils sont partis.

L'un d'eux a contacté Laurent pour lui dire que son père était entre bonnes mains.

Quant à Françoise Lirette, elle a tout appris de la bouche de son fils. Le lieutenant l'a appelée en soirée. Il ne lui a pas conseillé d'aller dormir ailleurs ni de fermer sa porte à double-tour. Il s'est contenté de lui annoncer que tout était réglé. Tout quoi? Rien.

Si j'ai bien compris, les flics de Baie-Comeau n'étaient pas su' la boucane. Seulement sur le pilote automatique.

Perles de Culture Envoûtantes

Boucle d'Oreilles
6-5 1/2 sur tige 14 carat
à partir de \$29.00

Spéciaux			
5 1/2	5mm	16"	\$169.00
5 1/2	6mm	18"	\$299.00
6 1/2	6mm	18"	\$379.00
6 1/2	6mm	24"	\$499.00
3 1/2	à 7mm	dégradé	\$899.00

Chez Nous...
Vous n'achetez pas des perles uniquement pour leur excellent prix, mais aussi pour leur lustre, leur taille, leur couleur et leur surface.

LA BIJOUTERIE
MARCEL ANDRÉ
Le spécialiste diamantaire.

DIPLOMÉ G.I.A.
ATELIER SUR
PLACE

SERVICE
IMPECCABLE

Avant d'acheter
un bijou, venez
nous consulter.

Rien à payer
avant 1 an
(détails en magasin)

5415, rue Beaudry est
Montréal, Québec
(514) 376-2202
Fax: (514) 376-1221

RÉCLAMATIONS ?

comptes / chèques / loyers / dommages / jugements

AUCUNS HONORAIRES SANS RÉSULTAT

Demandez notre documentation sans engagement

GRÉGOIRE PERRON & ASSOCIÉS

avocats

84, rue Notre-Dame Ouest, 6e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6

téléphone : 285-6441 / télécopieur : 285-8589
sans frais : (888) 285-6441

2445688 - b30

Dans le cadre du concours :

La course contre la montre...

qui a eu lieu du 18 au 23 novembre 1996, la Maison Lucas a le plaisir d'annoncer que M. Gohfran Ibrahim de Saint-Laurent a remporté le grand prix, soit la montre Baume & Mercier modèle Linéa 4132.

LUCAS

1307, rue Saint-Catherine Ouest, Montréal (514) 849-3691

L'arthrite n'a pas d'âge; l'arthrite c'est sérieux

Pour un don d'espoir, composez
1800 321-1433
N° enr. 0060004-11

Simone Bombardier, porte-parole de la campagne de financement 1996, en compagnie de Marie-Pier, 8 ans, diagnostiquée à l'âge de 18 mois.

LA MAIN DE L'HOMME ET L'OEUVRE DU TEMPS

VACHERON CONSTANTIN

LA PLUS ANCIENNE MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU MONDE
GENÈVE 1755

MONTRE-BRACELET POUR HOMMES ET DAMES
DE LA COLLECTION "PHIDIAS" DE VACHERON CONSTANTIN.
BOITIER DE FORME RONDE ET BRACELET EN OR JAUNE 18 CARATS.
ÉTANCHE. DISPONIBLE AUSSI EN OR JAUNE 18 CARATS ET ACIER.

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020 de la Montagne, Montréal, Québec H3G 1Z7
TÉL.: (514) 845-4651 FAX: (514) 281-9925

VIVE L'HIVER en!

4 PNEUS D'HIVER ET COUVRE-TAPIS GRATUITS!

avec tout achat d'une Golf, Golf K2, Jetta, Jetta GT, Passat parmi notre stock de Volkswagen 97 (achat et livraison entre le 1er et le 31 déc. 1996). Cette offre ne peut être jumelée à une autre promotion.

L'ÉQUIPE POPULAR

Profitez de l'occasion pour souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à ses clients et amis ainsi qu'à tous les lecteurs de La Presse.

Popular

MONTREAL

5441, St-Hubert, Montréal
Tél.: 274-5471

Cet hiver, c'est... MICHELIN

ALPIN

à partir de

74⁹⁵

l'unité

Pour dimension
P155/80 R13

LTX M/S

pneu de camionnette

à partir de

114⁹⁵

l'unité

Pour dimension
P215/75 R15

X-ONE

à partir de

93⁹⁵

l'unité

Pour dimension
P175/70 R13

Pose et balancement inclus.

ALIGNEMENT
AMORTISSEUR
ATTACHE DE REMORQUE
BATTERIE
CARDAN/CRÉMAILLIÈRE
FREINS
PNEUS
RADIATEUR
RECYCLAGE D'ANTIGEL
SILENCIEUX
SUSPENSION
VIDANGE D'HUILE

PNEUS • FREINS

Pour l'atelier
Monsieur Muffler
le plus près,
composez le
593-0770

Montréal métro

DOSSIER

Secrétariat sur la biodiversité : une coquille vide sous peu

GILLES PAQUIN

Installé à Montréal depuis à peine huit mois, le Secrétariat permanent des Nations unies sur la diversité biologique se transformera bientôt en coquille vide en perdant temporairement 25 de ses 30 employés.

Les contrats de travail de ces employés arrivent tous à échéance à la fin de décembre et aucun ne sera automatiquement renouvelé, a indiqué le secrétaire exécutif de l'organisme, Celestus Juma, lors d'une rencontre avec le personnel.

Mis sur pied à la hâte en février dernier, le Secrétariat a recruté une équipe de 25 employés contractuels pour lancer ses activités. Il se prépare maintenant à afficher autant de postes pour les remplacer par du personnel permanent.

Parmi ceux-ci, 15 se trouvent dans la catégorie des postes de soutien habituellement occupés par des employés locaux et dix sont réservés à des professionnels recrutés selon les critères internationaux de l'ONU.

Même si certaines personnes travaillent au Secrétariat depuis huit mois, aucune n'a l'assurance d'obtenir un nouvel emploi le mois prochain, a dit un des dix professionnels remerciés. Ces postes seront affichés dans tous les bureaux de l'ONU de par le monde et comblés après un long processus de sélection.

On croit que les employés locaux auront plus de chances de retrouver du travail en postulant de nouveau, mais aucun de ces postes n'a encore fait l'objet d'un affichage.

Le Secrétariat permanent sur la diversité biologique a reçu une subvention de sept millions de Québec et d'Ottawa pour s'installer à Montréal. La Ville de Montréal lui avait pour sa part offert des bureaux et divers services gratuits.

Tourisme à Kahnawake : subventions

LILIANNE LACROIX

Les promoteurs du projet de développement touristique à Kahnawake ont déjà touché 70 000 \$ de subventions du ministère des Affaires indiennes pour leur plan de développement global et devraient recevoir incessamment 250 000 \$ de plus pour effectuer les études de mise en marché.

« Nous sommes très sensibles à la problématique de chômage vécue par cette communauté, a expliqué Louise Deschênes, responsable des politiques et des relations intergouvernementales pour le ministère. La communauté de Kahnawake est en train de mettre sur pied un plan global de développement touristique qui va bien au-delà du seul complexe hôtelier et nous y apporterons notre appui, y compris possiblement de l'aide technique. »

Mme Deschênes a d'ailleurs rappelé que le Conseil de bande, qui a pris charge de ce projet, peut aussi faire appel au Programme de développement économique des Affaires indiennes, un organisme de développement communautaire créé dans chaque communauté amérindienne pour endiguer le chômage, et subventionné par le ministère.

Outre le complexe hôtelier, différents projets culturels et d'animation sont aussi en marche. Le Conseil de bande de Kahnawake s'est assuré les services de l'architecte Douglas J. Cardinal pour concevoir le complexe dont les premiers éléments seront un restaurant-théâtre ainsi qu'un hôtel de 100 chambres réparties en quatre pavillons bâtis sur le modèle traditionnel des maisons longues. M. Cardinal est le concepteur du Musée de la Civilisation de Hull et travaille présentement à la réalisation du « Native American Museum » à Washington. L'ouverture du complexe à Kahnawake est prévue pour mai 1998.

Laval : recyclage organique

Presse Canadienne

La Ville de Laval lancera le plus important projet pilote de collecte sélective à trois voies de l'histoire du Québec, le 13 décembre. Jusqu'à maintenant, la collecte consistait à ramasser séparément les ordures et les matières recyclables. Il s'y greffera celle des matières organiques incluant non seulement les feuilles mortes, le gazon et les résidus de jardins, mais aussi les résidus alimentaires. Le projet, qui s'échelonne sur une période d'un an, vise notamment à maximiser l'utilisation des sites d'enfouissement et à protéger la qualité de l'environnement.



Yvon Laberge

La famille Messier de Boucherville possède deux marchés Métro à Montréal. Le premier, boulevard Saint-Joseph, dans le quartier Rosemont; le second, avenue André-Grasset, dans le Domaine Saint-Sulpice. Au cours des 24 derniers mois, ces deux anciens magasins Cooprix ont été transformés de fond en comble.

L'été dernier, les Messier ont investi 2,6 millions de dollars pour rénover et agrandir leur supermarché Métro André-Grasset. Plus près de là, l'année dernière, le propriétaire du marché Métro Fleury, rue du même nom située plus au nord dans le quartier Ahuntsic, leur avait coupé l'herbe sous le pied en rénovant son magasin. Plus à l'ouest, à l'automne 1994, Club Price inaugurait un magasin à grande surface au Marché Central.

Ces deux événements ont évidemment fait réfléchir la famille Messier qui, à son tour, a décidé de se lancer dans la bataille. On a d'abord acheté de la Ville de Montréal, à la demande de l'administration Bourque, le vaste terrain qu'occupe le marché Métro, dans le Domaine Saint-Sulpice, angle André-Grasset et Emile-Journault. Après toutes les autorisations du conseil municipal, les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment ont commencé.

À l'inauguration du nouveau marché Métro André-Grasset, en octobre dernier, Denis Messier se rappelle avoir entendu le maire Bourque vanter les mérites de l'entreprise familiale qui a choisi « de faire à Montréal un investissement durable de 2,6 millions pour consolider ici des emplois sûrs ».

Aujourd'hui, la famille Messier a l'impression d'avoir été flouée. Il y a une semaine aujourd'hui, la Commission du développement urbain de la Ville donnait sa bénédiction à Provigo pour la construction d'un magasin à grande surface Maxi et Cie, à l'angle nord-est du boulevard Crémazie et de l'avenue Papineau, à deux jets de pierre de leur supermarché.

« Avoir su ce que nous savons maintenant, a-t-il confié à La Presse, nous aurions sûrement révisé nos plans. Le pire, c'est que Provigo discute le coup depuis au moins un an avec le Service du développement économique de la Ville de Montréal, avec qui nous avons justement eu des contacts quand est venu le temps de concevoir notre projet. Tout a été décidé derrière des portes closes, sans consultation d'aucune façon. C'est aberrant ! »



Brian Levitt

Montréal métropolitain, David Johnston, professeur à l'université McGill, et Jocelyn Proteau, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

C'était jour de fête dimanche, à la résidence L'Anneau d'or, à Valleyfield. On y célébrait en effet les 100 ans d'Alice Dumesnil, née Duval, le 28 novembre 1896, à Saint-Zotique. Mariée à Emmanuel Dumesnil durant 50 ans, elle a toujours vécu à Côteau-Station, avant d'entrer dans une résidence pour personnes âgées il y a dix ans.

C'est la Semaine nationale de la sécurité routière, qui insiste cette année sur les ravages de l'alcool, qu'on peut constater dans nombre d'accidents routiers. C'est l'occasion de rappeler que l'opération Nez rouge est en cours et que vaut mieux se faire reconduire à la maison que de se risquer à conduire en état d'ébriété. Le Conseil canadien de la sécurité signale que les collis-



Une partie du Club Price situé près du pont Victoria.

PHOTOS PIERRE McCANN, La Presse

Le fait est que Provigo va construire un bâtiment commercial d'une superficie de 7784 mètres carrés sur un terrain de 46 299 mètres carrés que l'administration Bourque lui vend dans la partie sud-ouest de la décharge municipale de l'ancienne carrière Miron. Il y aura là suffisamment d'espace pour aménager un terrain de stationnement de 489 places. Les travaux commenceront le printemps prochain. Il s'agit d'un investissement d'environ 15 millions de dollars, soutient le responsable du dossier au Service du développement économique, Gaétan Rainville.

Plus tard, si le cœur lui en dit, Provigo pourra ajouter deux étages au bâtiment, question d'y installer notamment son siège social, situé de l'autre côté de l'avenue Papineau, dans l'édifice IST. Cela portera la superficie du bâtiment à 22 498 mètres carrés. Ce faisant, l'administration du maire Bourque l'autorise d'avance à aménager dès lors 509 autres places de stationnement.

Bref, on aura à l'angle du boulevard Crémazie et de l'avenue Papineau, environ 1000 nouvelles places de stationnement. Une bien drôle de façon d'encourager le transport en commun, soutient la vice-présidente de la Commission du développement urbain et conseillère municipale de RCM, Thérèse Daviau.

Pour l'essentiel, l'hypermarché Maxi offrira à sa clientèle, outre des produits d'alimentation, une gamme de produits allant des articles de cuisine et de bureau aux jouets d'enfant, des cosmétiques à la literie en passant par la pharmacie. En fait, toute la gamme de produits qu'on peut acheter rue Fleury, plus au nord.

La Promenade Fleury

Or, le directeur général de la SI-DAC Promenade Fleury, Luc Monette, ne savait rien du projet de Provigo quand nous l'avons interrogé jeudi dernier.

« Vous me l'apprenez. Ce n'est pas une très bonne nouvelle pour nous. C'est clair que cela va affecter les activités commerciales des marchands de la rue Fleury qui font déjà face à la concurrence des centres commerciaux de Laval, du Marché Central et du centre commercial Rockland de Mont-Royal. Non, ce n'est vraiment pas une nouvelle réjouissante pour nous. »

Thérèse Daviau s'est prononcée contre le projet Provigo, lors du vote de mardi soir dernier à la CDU, de même que son collègue Sam Boskey, de la Coalition démocratique Montréal écologique.

Catastrophée, Mme Daviau s'interroge sur la capacité du maire Bourque d'administrer la plus grande ville canadienne, habitué qu'il a été de gérer sous surveillance politique... le Jardin botanique!

« Sous prétexte d'amener ici des investissements à tout prix, M. Bourque et son équipe sont en train de faire un tort irréparable à l'économie de Montréal. Ces gens-là, dit-elle, se comportent comme des poules qui, sans tête, ne savent pas où justement donner de la tête. S'il veut changer la philosophie du commerce de détail à Montréal et modifier le préjugé favorable envers le commerce de quartier, qu'il tienne une vaste consultation publique. Pas avant. Au moins, les Montréalais pourrions-les clairement se prononcer. »

Gaétan Rainville, du Service du développement économique, répond à cela que Montréal ne fait que répondre aux demandes qui

lui sont soumises. Il reconnaît que l'administration municipale n'a pas fait ses propres études d'impact du projet Provigo. Pas plus que pour celui de Loblaw qui a développé le même concept de grande surface pour la gare Jean-Talon.

Quoi qu'il en soit, il souhaite qu'on ne soit pas en train de saper tous les efforts consentis ces dernières années dans les artères commerciales. Mais ça, ce n'est plus de son ressort mais de celui des politiciens.

Or, justement, Pierre Gagnier, le responsable des dossiers du développement économique et conseiller associé au maire Bourque, est en vacances jusqu'au 10 décembre. Son collègue Pierre Goyer, responsable de l'urbanisme au Comité exécutif (parce que c'est aussi de ça qu'il est question ici), est trop occupé pour répondre aux questions de La Presse et des journalistes en général, dont il juge le travail, de toute façon, trop superficiel!

Cela dit, Thérèse Daviau a interrogé le maire Bourque, vendredi, au Conseil municipal.

Grosso modo, il a répondu que son administration est au contraire en train de corriger l'incurie de la précédente administration du RCM et affirmé que voilà une autre question bizarre et difficile à comprendre de l'opposition officielle. Sur ce, il a invité son collègue Pierre Goyer à en dire davantage.

Ce dernier s'est borné à préciser, qu'à sa connaissance, outre celui de Provigo, boulevard Crémazie, il n'a pas d'autres projets sur sa table de travail. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas d'autres!

En attendant, Provigo possède déjà quatre hypermarchés Maxi et Cie à Montréal seulement. En plus de celui de la décharge municipale, elle projette d'en construire un autre sur les terrains Angus, dans le quartier Rosemont, où elle vient de conclure une entente en ce sens avec le Canadien Pacifique, propriétaire des lieux. Sans compter qu'elle serait sur les rangs, avec sa concurrente ontarienne Loblaw, pour se porter acquéreur d'une importante partie du terrain de Blue Bonnets, propriété de la Ville de Montréal. C'est du moins ce que craint le conseiller d'opposition Marvin Rotrand.

Têtes d'affiche

sions de la route ont fait 3300 morts au Canada en 1995 et que dans près de 50 % des cas, on a noté qu'ils étaient reliés à l'alcool au volant.

Le congrès annuel des bénévoles de la Fondation des maladies du cœur du Québec a été l'occasion de souligner le concours de certaines personnes et entreprises. On a ainsi remis un certificat de reconnaissance à l'animateur Pierre Therrien, parrain de la campagne de financement depuis deux ans. La fondation a également remis une plaque de reconnaissance à l'un de ses partenaires, la firme Mediacom, représentée par son président, René Deschamps. Grâce à cette firme de publicité, le message de la fondation a pu être transmis dans le réseau provincial d'autobus. Une note d'espoir pour finir: depuis 1955 le taux d'invalidité et de décès attribuables aux maladies cardio-vasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux a diminué de moitié.

Les policiers sont au service de la communauté, et ceux du district 32 se font fort de le démontrer. En fait, une équipe de hockey formée de policiers du Service de police de la CUM affrontera une équipe de hockeyeurs composée d'artis-

tes de la radio et de la télévision, le mercredi 4 décembre, à 18 h, à l'aréna d'Outremont, 999, rue McEachran. Le tout est au profit de Jeunesse au soleil. Coût: 5 \$ et une boîte de conserve (2 \$ et une boîte de conserve pour les 12 ans et moins). Gala musical le lendemain, à 19 h 30, à l'auditorium de l'école secondaire Outremont, 500, boulevard Dollard. Coût: 10 \$ et une boîte de conserve. Renseignements: 842-6822.

L'omnium de golf Sébastien Lareau de l'Association pulmonaire du Québec, aura lieu cette année le vendredi 6 décembre, au tennis 13 à Laval, sous la présidence d'honneur d'Yvan Ponton. Cet omnium donne l'occasion aux amateurs de jouer avec des personnalités des arts, du sport et des communications. On en attend Guy Richer, Lionel Duval, Mireille Deyglun, Sophie Thibault, Guy Mongrain, Réjean Genois, Jean-François Lépine, etc. Renseignements: 596-0805, poste 29.

La compagnie minière Cambior vient de donner 100 000 \$ (étalés sur cinq ans) au département de mines et métallurgie de l'université Laval, dans le but express de favoriser le recrutement. En effet, le taux de place-

ment des finissants de ce département est de près de 100 %. La demande pour de tels professionnels est grande et le don sera donc consacré à la constitution de bourses d'aide financière, offertes au cours des cinq prochaines années, à des étudiants nouvellement inscrits. C'est Serge Vézina, directeur de recherche et de développement chez Cambior, qui a remis le don à Réal Tremblay, directeur du département des mines et métallurgie de l'université Laval.

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail du Québec a choisi d'investir dans des échanges avec des organismes étrangers ayant le même but. En effet, la directrice du groupe, Yvonne Séguin, a été déléguée pour rencontrer des organismes, ministères et syndicats en Belgique et en Suisse, lors d'un séjour en France. Elle s'est par la suite envolée pour la Californie afin de participer à la conférence annuelle de la Sexual Assault and Harassment on Campus Safe Schools Coalition, pour se diriger ensuite vers Halifax où doit se tenir la conférence annuelle de l'Association canadienne contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur. Renseignements: 526-0789.

Adressez vos communications à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

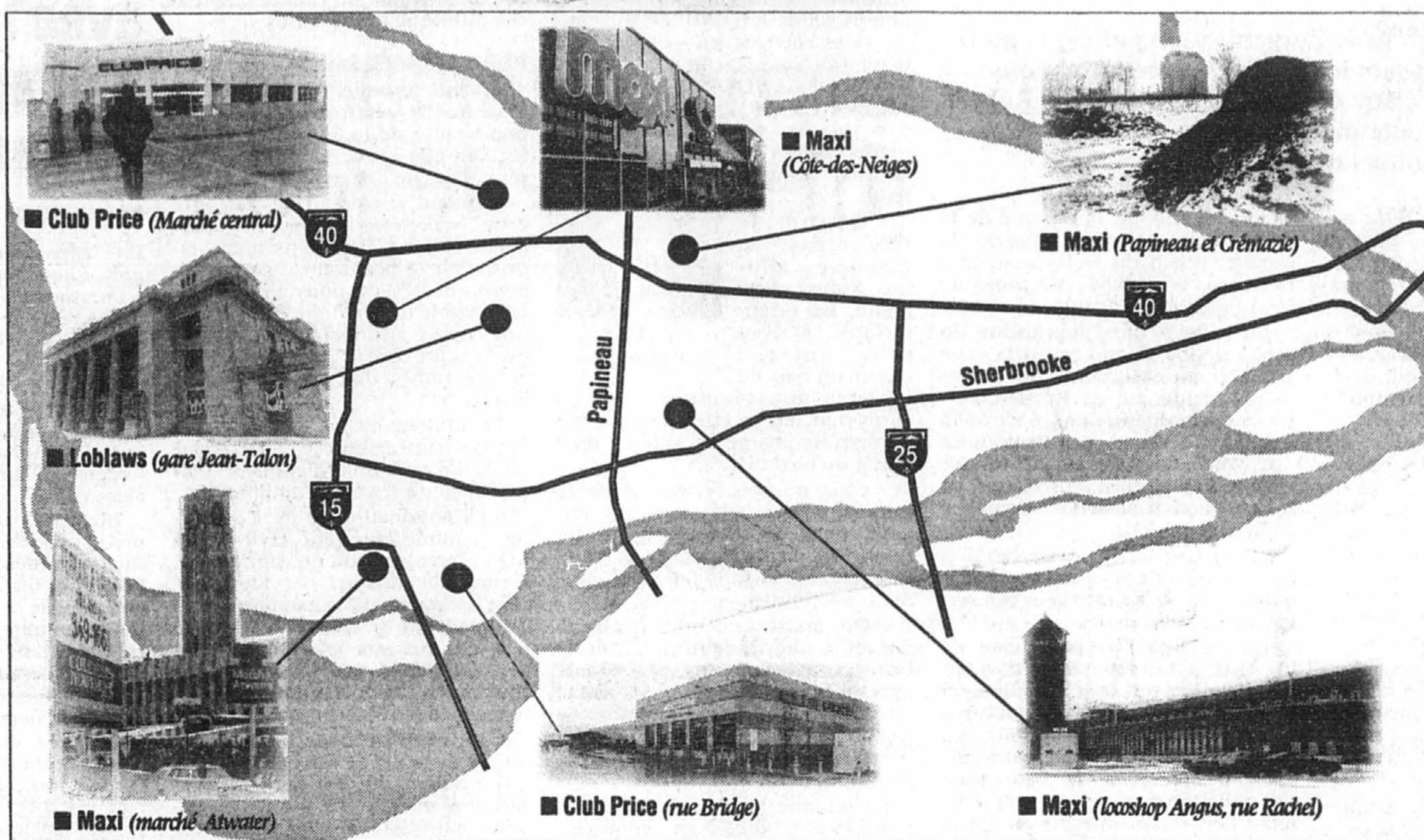
Denis LAVOIE



Denis Messier : ses ventes baisseraient de 15 à 20 %.

Montréal métro

DOSSIER



Infographie La Presse

Les marchands farouchement opposés à la venue des grandes surfaces

YVON LABERGE

La colère gronde chez les petits commerçants de Montréal. L'arrivée en force des grandes surfaces les menace et ils se sentent trahis par l'administration du maire Bourque qui, craignent-ils, pactise avec Provigo et Loblaws pour les écraser.

L'appétit de Provigo est insatiable. Le géant québécois de l'alimentation veut construire au moins trois autres hypermarchés Maxi et Cie à Montréal, outre celui du boulevard Crémazie.

L'un sur un vaste terrain situé juste à côté du marché Atwater, l'autre rue Rachel, dans la partie ouest de l'ancienne loco shop des ateliers Angus, et le troisième, probablement à l'angle du boulevard Décarie et de la rue Jean-Talon, sur les terrains de Blue Bonnets, propriété de la Ville de Montréal.

Le plus avancé des projets de Provigo est évidemment celui du boulevard Crémazie et de l'avenue Papineau. Mardi soir dernier, il a reçu l'aval de la Commission du développement urbain (CDU) de la Ville de Montréal.

Thérèse Daviau est vice-présidente de la CDU et conseillère municipale du Rassemblement des citoyens de Montréal (Plateau-Mont-Royal). Elle craint que le maire Bourque soit en train de signer l'arrêt de mort des rues commerciales de quartier.

« Depuis au moins 25 ans, les administrations municipales du Parti civique de Jean Drapeau et du RCM de Jean Doré ont privilégié le développement d'artères commerciales fortes, enracinées dans leur

quartier, rappelle-t-elle. Malgré tout, la partie n'est gagnée pour aucune. Sans consulter les citoyens, l'administration Bourque fait table rase et envoie le message aux vendeurs du Temple que Montréal est devenue ville ouverte. Ça n'a pas de bon sens. Un maire ne peut pas comme ça, impunément, se tirer dans le pied sans penser aux conséquences de son geste. »

Fausse route

Roger Gallagher partage les craintes de Mme Daviau. C'est un vieux routier qui connaît le commerce de quartier comme le maire la botanique. Pendant une quinzaine d'années, il a tenu boutique rue Ontario, dans Hochelaga-Maisonneuve. Il est aujourd'hui directeur général de la SIDAC Promenade Ontario. Selon lui, l'administration du maire Bourque fait fausse route. Sa pire erreur aura été de ne pas consulter commerçants et citoyens.

« Aucune ville d'Amérique du Nord n'est comparable à Montréal. Ici, dit-il, nous avons un centre-ville fort et des rues commerciales qui cimentent la vie de quartier. Les grandes surfaces vont les tuer et avec elles va disparaître la vie de quartier. Or, sans vie de quartier, Montréal n'existe plus ! Quand on sera rendu là, il sera trop tard pour faire marche arrière. Parlez-en aux gens de Detroit, une ville comparable à Montréal, mais en nombre d'habitants seulement. »

Michel Depatie dirige la SIDAC de l'avenue du Mont-Royal. Sous sa gouverne, l'artère commerciale du Plateau a fait peau neuve. D'autres s'en inspirent. Malgré quelques ratés, son succès fait des envieux. M. Depatie n'aime pas du tout ce que le maire Bourque et son

responsable politique de l'urbanisme, le conseiller municipal Pierre Goyer, sont en train de faire.

« De la façon dont les affaires sont menées à l'hôtel de ville, c'est clair qu'on s'en va tout droit dans le mur. Si on veut tuer les rues commerciales et défaire le tissu urbain qui les entoure, qu'on nous le dise et qu'ils y aillent à plein régime. Nous, on va retirer nos marrons du feu, plier bagages et aller voir ailleurs si nous y sommes ! Si c'est ça le genre de développement économique qu'ils veulent pour Montréal, ils ne pourraient pas s'y prendre autrement pour nous le faire savoir. »

Robert Paquin est quant à lui propriétaire d'un centre de la photo, rue Masson, et président de la SIDAC du même nom dans le quartier Rosemont. Jeudi dernier, il apprenait de trois sources différentes que Provigo a conclu une entente avec le Canadien Pacifique pour l'achat de la partie ouest de la loco shop des anciens ateliers Angus, rue Rachel. Pour que la transaction se fasse, Provigo pose comme condition que la Ville de Montréal modifie le zonage du terrain d'industriel à commercial.

Provigo va y construire un magasin Maxi et Cie, une grande surface, comme on dit, où on vendra évidemment des produits d'alimentation, mais aussi des articles de cuisine, de bureau, de cosmétique, de literie, de pharmacie, des jouets et

des jeux. Par la rue Rachel, on aura accès à un terrain de stationnement de 500 places. La rumeur circulait depuis plusieurs semaines mais la nouvelle a ébranlé M. Paquin.

« C'est écrit dans le ciel que l'achalandage va baisser considérablement dans les commerces de la rue Masson. Il y a ici une centaine de places d'affaires. Nous donnons du travail à 1200 personnes. Si les affaires vont mal à cause du Maxi, les emplois sont menacés. Le maire Bourque, qui dit avoir les intérêts des Montréalais à cœur, ne peut pas laisser faire ça. »

Provigo a par ailleurs deux épiceries à proximité. L'une rue Masson, l'autre juste au sud d'Angus, dans le centre commercial Maisonneuve. On projetait, dit-il, de doubler la superficie de celle de la rue Masson. Or, c'est maintenant évident qu'on n'en fera rien. Quant au marché d'alimentation Provigo du centre Maisonneuve, sa fermeture n'est plus qu'une question de temps.

M. Paquin dit que les conseillers municipaux André Lavallée, du RCM, et Robert Côté, de Vision Montréal, vont appuyer les marchands de la rue Masson dans leur lutte pour faire avorter le projet.

De même, le conseiller Germain Prigent, aussi de Vision Montréal, s'oppose particulièrement au projet d'un Maxi tout près du marché Atwater, dans le quartier Saint-Henri qu'il représente. Il estime que cela

va porter un coup fatal aux petits commerces qui y sont installés.

Au cours des dernières années, avec son Programme opération commerce (POC), la Ville de Montréal a contribué à hauteur de 13,7 millions de dollars pour aider les marchands de neuf rues commerciales à investir 43,9 millions dans la rénovation de leurs commerces.

Michel Depatie, de l'avenue du Mont-Royal, comprend mal que l'administration du maire Bourque s'apprete à jeter tout ça par-dessus bord. Il n'est d'ailleurs pas seul à le penser. Thérèse Daviau s'interroge aussi et Robert Paquin en perd presque la parole.

« Chez nous, rue Masson, nous avons investi huit millions avec la bénédiction de l'hôtel de ville dans 93 projets de rénovation. Que va-t-il nous arriver ? Qu'attend de nous le maire Bourque ? Qu'on lui dise merci pour son beau programme, bonjour et bonsoir la visite ? Il me semble qu'il y a une limite à tout ! »

En attendant, les marchands s'organisent. Roger Gallagher promet de faire intervenir dans le dossier toutes les SIDAC de Montréal. Thérèse Daviau, elle, va promouvoir la mise sur pied d'une vaste coalition commerçants-citoyens pour faire échec aux projets du maire Bourque qui, dit-elle, décide du sort des Montréalais derrière des portes closes, entouré d'un petit groupe de privilégiés qui n'ont à cœur que leurs intérêts personnels.

Enfin, M. Gallagher estime que, s'il faut accepter que de grandes surfaces s'installent à Montréal, qu'on les dirige dans les rues commerciales, là où il y a parfois de grands terrains vagues !

Faites de SoftChoice votre premier choix pour

OS/2 WARP d'IBM Version 4



Les meilleurs prix SoftChoice

Mise à jour	170 \$
Produit complet	290 \$
Licence pour produit complet	260 \$

OS/2 Warp avec navigation vocale et dictée

Pour commander, appeler SoftChoice aujourd'hui au 1-800-475-0914 (Toronto 416-588-9000)

Avec OS/2 Warp 4 d'IBM, il vous suffit de parler pour rédiger une note ou naviguer sur Internet. Vous pouvez aussi lancer vocalement des applications DOS, OS/2, Windows 3,1 et Java et les utiliser sur Internet ou l'intranet de votre entreprise. En fait, OS/2 Warp 4 vous permet d'interconnecter collègues, clients et Internet, de créer des réseaux d'égal à égal et d'accéder à des serveurs LAN et ce, du bureau, de votre domicile ou en déplacement. OS/2 Warp 4 contribue à vous faire économiser temps et argent pour déployer votre réseau et vous fournit les outils pour le gérer facilement – y compris une licence de navigateur Netscape Navigator.

Pour en savoir plus sur OS/2 Warp d'IBM, visitez notre site web à <http://www.softchoice.com> ou adressez-vous à l'un de nos professionnels en vente au 1-800-475-0914

SOFTCHOICE
www.softchoice.com

Québec envisage un sommet sur la police

MARTIN PELCHAT

Inflexible sur sa réforme de l'organisation policière, qu'il entend appliquer dès janvier malgré les récriminations qu'elle suscite, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, envisage toutefois la tenue, le printemps prochain, d'un grand sommet québécois sur la police.

Ce ne seront pas les « États généraux » que réclament la Fédération des policiers municipaux, l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) ou la CUM, mais le ministre se montre favorable à un « sommet » sur « tout ce qui tourne autour de la profession de policier, son statut, sa formation, sa mobilité, son perfectionnement, la rémunération, l'organisation des relations de travail, etc... »

« Sur ces questions-là, je serais peut-être intéressé effectivement à envisager quelque chose, qui pourrait peut-être se passer quelque part à la fin du printemps ou au début de l'été », a-t-il indiqué hier en entrevue avec *La Presse*.

« Je suis de ceux qui pensaient qu'on devait régler d'abord un certain nombre de choses, pour qu'on n'arrive pas dans la désorganisation totale où toutes les questions sont posées tous azimuts. »

Les participants à un tel sommet auront beaucoup à se mettre sous la dent, note-t-il. Du rapport Bellemare sur les méthodes d'enquêtes, de

Claude Corbo sur la réforme de la déontologie policière, attendu la semaine prochaine — et qui donnera lieu au printemps à un projet de loi, promet M. Perreault.

En passant par l'application du projet de loi 77, qui revoit la carte policière en obligeant entre autres — au grand dam de l'UMRCQ — les municipalités de moins de 5000 habitants à signer, par l'entremise des MRC, des contrats de service avec la SQ, si elles ne sont pas en mesure d'offrir un service de police 24 heures par jour.

La loi fera aussi passer de 35 à 50 % la part de ces petites municipalités dans le financement des services de gendarmerie.

Aux dires de la présidente de l'UMRCQ, Jacynthe Simard, 1176 d'entre elles, qui sont actuellement desservies par la SQ, verront ainsi leur facture haussée de 40 millions. Une « arnaque », affirme Mme Simard, qui, comme la Fédération des policiers municipaux, voit dans toute l'opération une preuve de la forte influence de la SQ.

Mais Robert Perreault, qui a succédé à son confrère Serge Ménard

en janvier dernier, ne bronche pas. Son projet de loi, dit-il en substance, vient corriger les « dégâts » de la réforme sur la facturation des services de la SQ engagée en 1991 par un de ses prédécesseurs libéraux, Claude Ryan.

« Quand je suis arrivé au ministère, affirme Robert Perreault, les orientations étaient tout autres : c'était un peu de laisser la libre concurrence entre les corps policiers se faire, à savoir qui va prendre charge de telle ou telle partie du territoire. »

« C'est un peu le résultat de ce que M. Ryan a fait quand il a envoyé dans le décor une facture (pour les services de la SQ aux municipalités) sans faire de réforme », soutient-il.

« On assistait depuis quelques années à une déstabilisation de la carte policière, à une déstabilisation de la présence de la SQ sur le territoire et à un certain nombre de rivalités entre ce qu'on appelle les bleus (policiers municipaux) et les verts (SQ). »

Sa réforme vient « virer ça bout pour bout », dit-il, en redonnant aux élus un contrôle sur les services de la SQ « à travers le contrat de service avec la Sûreté, MRC par

MRC, en créant un comité de sécurité publique formé d'élus ».

Place prépondérante de la SQ

Mais la réforme, M. Perreault ne le cache pas, réaffirme la place prépondérante de la SQ, toute ébranlée soit-elle en ce moment par les retombées de l'affaire Matticks.

« Quand je suis arrivé, j'ai testé cette hypothèse-là avec M. Bouchard et c'est clair dans notre esprit, c'est la position du gouvernement, dit-il : ça nous prend, sur l'ensemble du territoire du Québec, une Sûreté nationale forte. La SQ est là pour rester. Tout scénario de réorganisation doit prendre ça pour acquis. »

Le ministre estime d'ailleurs que la SQ sortira renforcée de l'exercice de la commission d'enquête Poitras, même s'il s'avère douloureux.

« La nomination de M. Coulombe (comme directeur civil de la SQ) ; la volonté du gouvernement, à travers l'enquête, de vider l'abcès ; le rapport Bellemare, les suites qui peuvent y être données sont des mesures qui, je le pense, vont permettre à la SQ d'apporter des corrections lorsque c'est nécessaire », dit le ministre.

« Je pense qu'étape après étape, on est en train de faire des choses qui auraient dû être faites depuis des années, qui ont été faites ailleurs, qui n'avaient jamais été faites ici, à la Sûreté. Pourquoi ? Je ne le sais pas. Mais je pense qu'on est en train de le faire. »

Entente « imminente » avec les Mohawks de Kanesatake

MARTIN PELCHAT

Une entente sur la création d'une police autochtone à Kanesatake est « imminente », a confirmé hier le ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Perreault.

Le ministre a rencontré à ce sujet la semaine dernière le Solliciteur général du Canada, Herb Gray, engagé lui aussi dans les négociations avec les Mohawks, et il s'attend à « régler ça bientôt ». « On est très avancé. »

Bien qu'il se montre attentif aux préoccupations des maires des localités voisines de Kanesatake, M. Perreault les avertit aussi qu'une entente sur la police ne pourra solutionner tous les problèmes laissés en plan dans la région d'Oka depuis la crise autochtone.

Rappelons que lorsque les progrès de la négociation ont été évanescents, il y a quelques semaines, le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, a indiqué qu'il s'opposerait à l'arrivée d'un corps de police autochtone tant que les gouvernements supérieurs n'auraient pas établi le territoire définitif des Mohawks de Kanesatake.

Perreault s'oppose à ce que la police de la CUM forme ses recrues

MARTIN PELCHAT

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, oppose une fin de non-recevoir au projet du directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, de rapatrier de Nicolet à Montréal la formation de ses recrues, même si ce dernier estime être en mesure d'économiser ainsi près de deux millions.

Tout au plus le ministre se montre-t-il ouvert à une « antenne » de l'Institut de police du Québec (IPQ) dans la métropole. Mais il invite le directeur Duchesneau à en négocier les modalités au sein du conseil d'administration de l'IPQ. « Je pense qu'on a fait un pas dans la bonne direction au Québec le jour où on s'est doté d'un institut de police et qu'on a donné à l'ensemble des recrues et cadets une formation de base uniforme, note le ministre. Et le gouvernement n'a pas l'intention de revenir en arrière là-dessus. »

Le directeur Duchesneau affirme que son service pourrait très bien s'occuper seul de la formation de

ses policiers, et il en est d'autant plus convaincu aujourd'hui que le ministre Perreault entend contraindre les corps policiers à consacrer un pour cent de leur masse salariale au financement de l'Institut de police de Nicolet. Au SPCUM, c'est une nouvelle facture de 2,2 millions.

« Nous avons investi en 1996 plus de 10,7 millions dans la formation de nos policiers, soit près de 5 % de notre masse salariale », a souligné M. Duchesneau en commission parlementaire, jeudi dernier.

« Si le SPCUM prenait en charge la formation de ses recrues, cela coûterait 364 000 \$ au lieu de 2,2 millions ; une économie de 1,8 million », a ajouté M. Duchesneau. Et de plus, la formation que recevraient nos recrues répondrait entièrement aux besoins du SPCUM et de notre police de quartier.

« Quand on entraîne mes gens pour la conduite automobile dans des rangs de Nicolet, ils apprennent à aller en ligne droite, mais c'est une chose de se promener en

ligne droite dans les rangs de campagne et une autre que de conduire dans la rue Sainte-Catherine à Montréal. Et on ne tient pas compte de la différence. »

Le directeur Duchesneau s'interroge notamment sur l'obligation d'envoyer ses recrues loger à Nicolet au frais de l'État pendant leur formation, alors que sur les 184 nouveaux policiers qu'il embauche cette semaine, 80 % viennent de la région de Montréal.

« On doit se poser la question : est-ce que ça a été nécessaire de les envoyer à Nicolet pour les former ? dit-il. Moi, il y a 29 ans, j'étais à l'école d'entraînement et quand la journée finissait, j'allais coucher chez nous. Puis je n'ai pas fait un plus mauvais policier pour ça. »

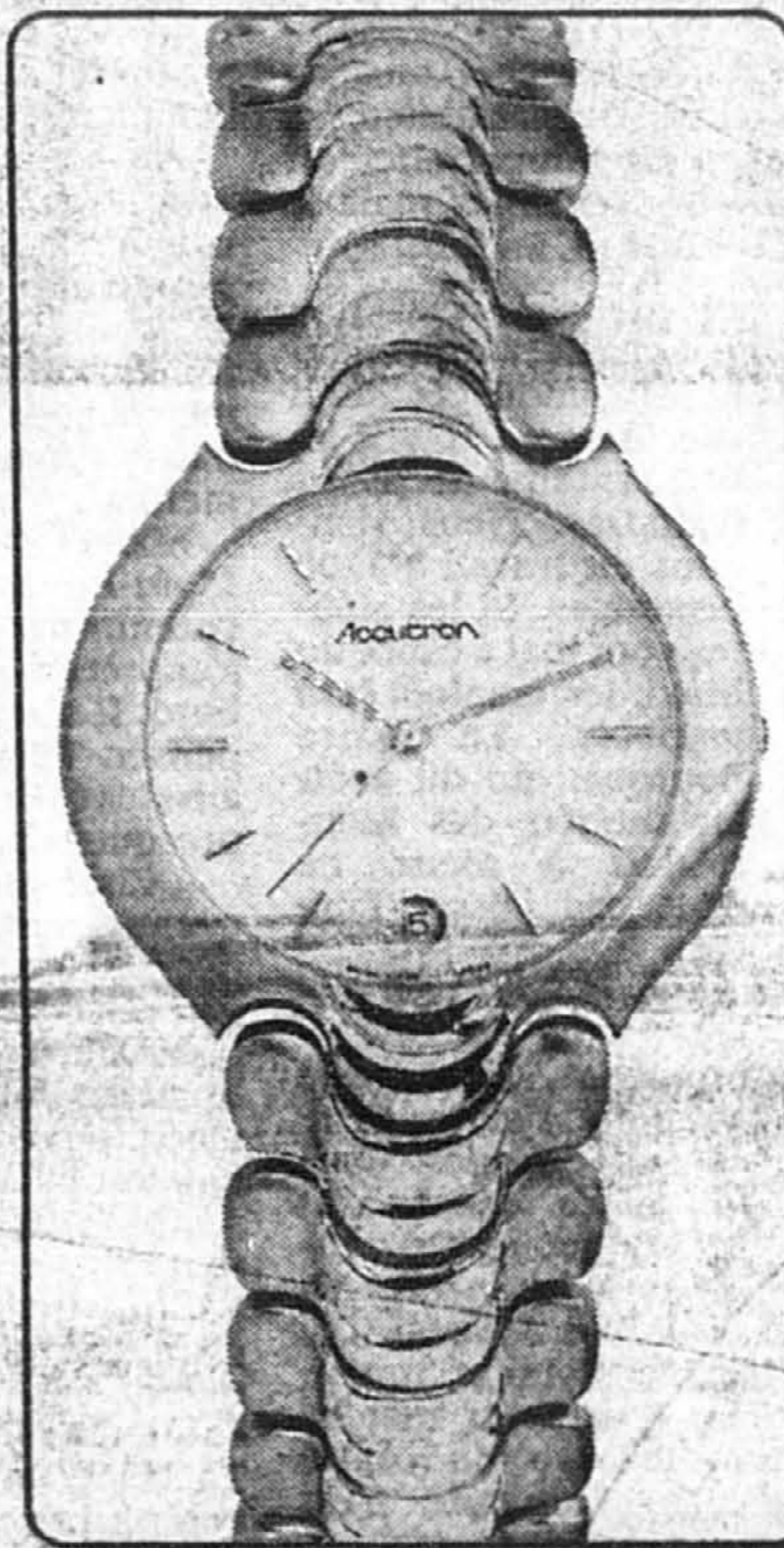
« Ce qu'on dit à la CUM, rétorque le ministre Perreault, c'est que vos préoccupations, c'est au sein de l'institut qu'il faut les faire valoir. Elles ne sont pas toutes dénuées de justesse, mais je suis sûr qu'il y a moyen d'y concilier à la fois les besoins nationaux et les préoccupations de la CUM. »

ACCUTRON BULOVA

De la collection Méditerranéenne. Mouvement suisse. Montre deux tons, cadran en émail blanc. Boîtier et bracelet en acier inoxydable. Fermoir dissimulé. Étanche jusqu'à 30 mètres (100 pieds). Garantie limitée de 25 ans. Pour hommes 825 \$ Pour femmes 750 \$

Aussi offerts, modèles à cadran doré ou ton or.

J. OMER ROY & FILS LTÉE
1658, av. du Mont-Royal Est, Montréal
(514) 527-2951



LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996

Publiez dans *La Presse* une photo de votre petit chérubin né en 1996 et présentez ainsi, à tous nos lecteurs, cet être charmant, incomparable, unique... une soie!

Le 31 décembre, *La Presse* publiera un cahier spécial: "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996".

Si votre enfant est né cette année, vous pourrez enfin montrer à tout le monde celui ou celle qui illumine vos matins!!! Que vous soyez parent, grand-parent, oncle, tante, ou ami, réservez votre annonce dès maintenant pour seulement 29,95 \$, taxes incluses.

En prime *La Presse* offrira aux parents de ce bébé, le livre "LA SAGE BOUFFE de 2 à 6 ans" de Louise Lambert-Lagacé, diététiste, publié par les Éditions de l'Homme, une valeur de 19,95 \$. Ce guide pratique saura guider nombre de parents afin que ce bébé soit initié à une saine alimentation.

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

HÂTEZ-VOUS!
DATE LIMITE:
12 DÉCEMBRE 1996



Ariann Banville
9 mars 1996, fille de Céline et Éric

PRÉSENTÉS PAR *La Presse* et *laSage!*

VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER

Votre bébé court la chance de faire la une du cahier "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996". En effet, nous choisirons au hasard, parmi toutes les demandes reçues, la photo d'un bébé qui servira à faire la première page, en couleurs, de ce cahier spécial. Les parents de notre vedette recevront, quant à eux, un encadrement de cette page.

Remplissez le coupon et retournez-le, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne pourra être retournée. Date limite: le 12 décembre 1996. LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996 *La Presse*, Annonces classées C.P. 11051, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 4Y7

Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____ App.: _____
 Ville: _____ Code postal: _____
 Tél. (dom): _____ (travail): _____
 Prénom et nom du bébé: _____
 Filles Garçon Date de naissance: _____
 Prénoms et noms des parents: _____
 Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 29,95 \$ à l'ordre de *La Presse*, Ltée.
 Je souhaite effectuer le paiement de 29,95 \$ par carte de crédit:
 Visa Master Card No de la carte de crédit: _____
 Date d'expiration: / / Signature: _____

Le nouveau cégep Gérard-Godin pourrait ouvrir en août 1999

Le choix de la ville d'accueil n'est pas encore arrêté

GEORGES LAMON

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a donné hier le feu vert au projet de construction du nouveau cégep Gérard-Godin, qui accueillera ses 750 premiers étudiants dès l'automne 1999. Ce collège d'une capacité de 1500 étudiants pourra commencer à offrir certains services de formation et de perfectionnement pour les entreprises, dès août 1997.

Ce ne sera toutefois qu'au début de 1997 que la ministre annoncera laquelle des trois villes, Kirkland, Sainte-Anne-de-Bellevue ou Pier-

refonds, sera retenue pour l'emplacement du premier cégep francophone de l'ouest de l'île de Montréal.

Sa construction, qui commencera en août 1998, coûtera aux environs de 15 millions. La ministre a noté, en conférence de presse, que même après la construction initiale, « les besoins du milieu pourront exiger de nouveaux programmes qui commanderont de nouveaux aménagements ».

Rappelons que c'est le 13 avril 1995 que le conseil des ministres a accepté l'établissement de ce nouveau collège; le conseil d'administration de sept membres a été mis en place le 30 août.

Ce cégep autonome de nouvelle génération offrira cette particularité que les programmes et infrastructures seront établis en concertation avec les autres établissements d'enseignement, les municipalités et les entreprises du milieu. Autre avan-

tage intéressant, le cégep sera doté d'une structure administrative légère. Autrement dit, il se bornera à sa mission première: dispenser un programme d'études et des services aux étudiants. Tout l'aspect administratif sera mis en commun avec un autre collège ou avec la commission scolaire Baldwin-Cartier. Quant aux équipements sportifs, ils pourraient être partagés avec les municipalités.

Le cégep Gérard-Godin mettra l'accent sur les domaines techniques qui donnent une ouverture aux études universitaires, orientation que la ministre Marois considère comme « prometteuse ».

Le directeur général du cégep Gérard-Godin, André Campagna, a insisté sur cet aspect: « Nous allons favoriser le développement dans la continuité de formation avec les universités, a-t-il dit. Une orientation qui s'inscrit dans le sens de la réforme annoncée par la ministre. »

Saint-Pierre et LaSalle partageront leurs services d'incendie

GEORGES LAMON

Les services de protection contre les incendies de Saint-Pierre et de LaSalle relèveront dès janvier 1997 — en pratique dès demain — d'une seule et unique direction.

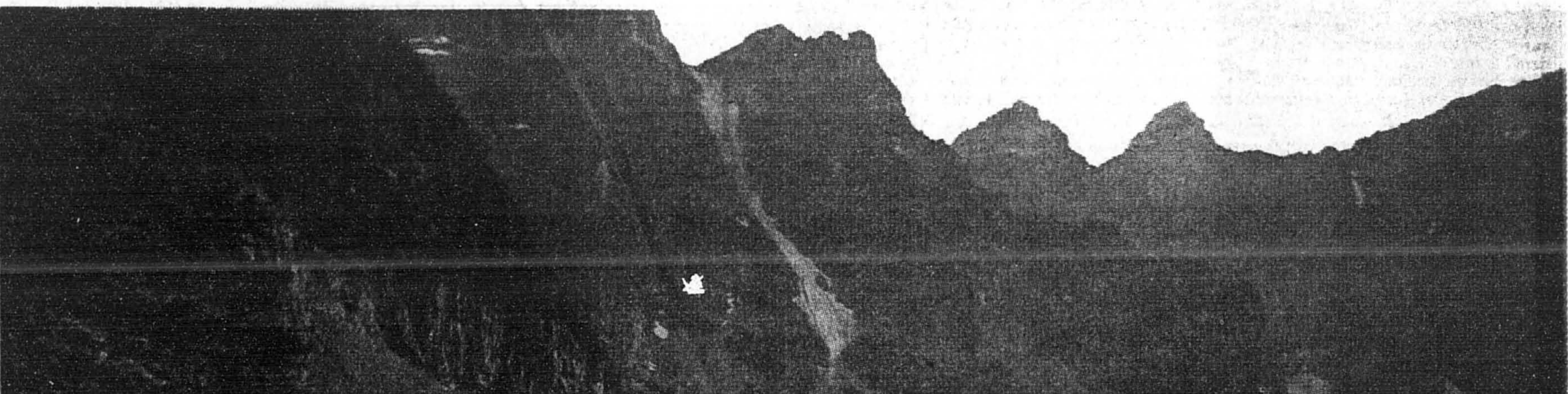
Cette entente, une première au Québec, dévoilée et signée hier en conférence de presse à LaSalle par les maires Michel Leduc et Yvon Boyer, prévoit qu'il reviendra au Service de protection contre l'incendie de LaSalle d'assumer la direction des opérations. En pratique, cela signifie que dès demain, c'est à LaSalle que sera établie la centrale de communications et que tous les appels d'urgence y seront dirigés. Toutefois, les deux services conserveront chacun leur autonomie et leur propre équipement. Une économie évidente pour les deux municipalités.

Par cette entente, d'une durée de deux ans, au montant de 35 000\$ par année et renouvelable, LaSalle s'engage à assurer également la formation des 20 pompiers de Saint-Pierre dont 16 sont à temps partiel. LaSalle compte 56 pompiers permanents et 15 officiers pour desservir une

population de 76 000 habitants.

Selon le directeur du service, Pierre Damico, cette nouvelle « gestion déléguée », qui était en discussion depuis l'été, devrait améliorer le temps de réponse et faciliter le commandement. Selon le maire de LaSalle, Michel Leduc, il s'agit là de « gestion publique intelligente et de bon voisinage sans aucune forme d'impérialisme ». Il espère aussi que cette gestion déléguée qu'il préfère à la « fusion », à la mode chez les ministres des Affaires municipales, fera bouler de neige. « Ça existe, l'entraide municipale, a-t-il ajouté. C'est probablement plus intelligent que les discours des ministres sur la fusion. »

Par ailleurs, les deux villes se sont également entendues pour mettre en commun le service informatisé de leurs bibliothèques respectives, ce qui devrait être appliqué d'ici l'an prochain. LaSalle aidera ainsi Saint-Pierre à informatiser l'ensemble du réseau de bibliothèques qui devrait relever à l'avenir d'un seul et même système, déjà en vigueur à LaSalle. Ce service n'existait pas à Saint-Pierre, et il lui en aurait coûté 40 000 \$ pour le mettre sur pied.



T O U T T E R R A I N

T O U T C O N F O R T



EXPLORER XLT 4 x 4 1997

Véhicule tel qu'illustré.

- MOTEUR V8 DE 5 LITRES, 215 CHEVAUX
- Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Groupe d'équipements préférés 691B:
- Glaces unidirectionnelles
- Groupe électronique: 2 télécommandes, clavier, alarme antivol et verrouillage/verrouillage automatique
- Vitres, portes et rétroviseurs extérieurs électriques
- Programmateur de vitesse et volant réglable
- Radio AM/FM stéréo cassette et sonorisation haut niveau
- Climatiseur
- Système 4 roues motrices à traction intégrale
- Freins assistés à disque avec ABS aux 4 roues

399\$ PAR MOIS

LOCATION DE 24 MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remise incluse. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
3395\$	399\$
1995\$	469\$
0\$	569\$

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: OBTENEZ UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 750 \$.
VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.



VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE DE VOTRE RÉGION



Le juge Gauthier attend la décision d'Ottawa à sa demande de retraite anticipée

YVES BOISVERT

Le juge Gilles Gauthier, de Shawinigan, qui s'est avoué coupable d'entrave au travail des policiers vendredi, attend que le cabinet fédéral accède à sa demande de retraite anticipée pour cause de maladie.

Si sa demande est refusée, il devra faire face à ses pairs au Conseil canadien de la magistrature. La juge en chef Lyse Lemieux, de la Cour supérieure, a en effet « signalé à l'attention du conseil » le cas du magistrat de la Mauricie, ce qui équivaut à une plainte. Si la retraite est acceptée par le gouvernement fédéral, le conseil sera sans compétence pour le juger.

Le juge Gauthier, âgé de 61 ans, ne siège plus depuis qu'il a tenté de convaincre des policiers de la Sûreté du Québec de passer l'éponge sur l'alcoolémie de sa femme, le 1er septembre. Sa femme avait été arrêtée en état d'ébriété à un barrage routier près de Shawinigan. Le juge, ivre lui aussi, assis au côté de sa femme, avait lourdement souligné aux agents qu'il était juge à la Cour supérieure et qu'il y avait lieu d'oublier l'incident, ce qu'ont refusé de faire les policiers.

Après une pré-enquête, le juge Bernard

Grenier, de la Cour du Québec, a conclu vendredi que les policiers avaient des motifs valables d'arrêter M. Gauthier pour entrave à leur travail. Le juge Gauthier a comparu et plaidé coupable immédiatement. Le juge Grenier lui a accordé une absolution conditionnelle à un don de charité de 1000 \$, assortie d'un ordre de garder la paix pendant un an.

L'avocat du juge, Me Jean-Claude Hébert, a annoncé le jour même que son client avait envoyé une demande de mise à la retraite anticipée le 12 novembre. Le juge accompagnait sa demande d'une expertise médicale.

Le commissaire à la magistrature fédérale, qui gère ces dossiers, a demandé une contre-expertise, ce à conclut comme la première que le juge souffre d'hypertension artérielle sévère.

La loi prévoit qu'un juge de nomination fédérale est admissible à la pleine pension (103 866 \$, les deux tiers du salaire) après 15 ans comme juge s'il a au moins 65 ans (l'âge maximal étant de 75 ans). Le juge Gauthier a 17 ans d'expérience mais seulement 61 ans. Il doit donc obtenir une dérogation du cabinet fédéral pour toucher sa pension.



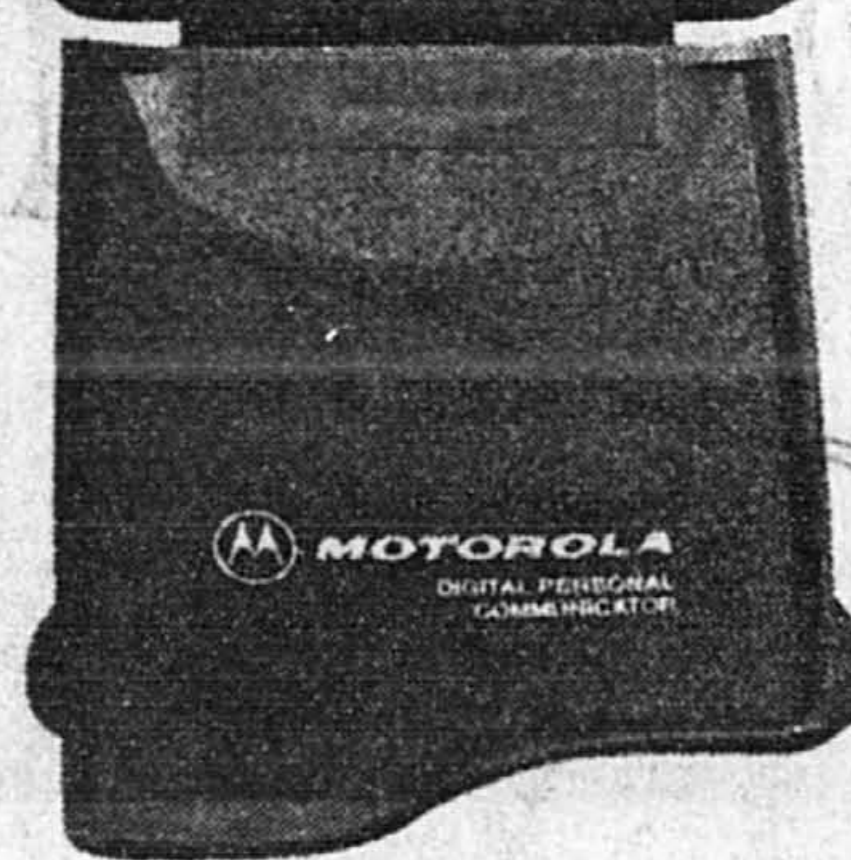
HO \$

Téléphone cellulaire 0 \$

C'est la saison des téléphones cellulaires abordables !

• Un appareil Motorola DPC 650 « Flip » pour 0 \$ avec certains forfaits.

Et des économies de 130 \$ grâce à notre offre 'Prépayez et économisez' avec les forfaits Liberté ou le forfait Flex30 !



HO \$

Trousse d'accessoires gratuits

Valeur de 99 \$

Profitez de cette prime du temps des fêtes ! Quel beau cadeau!

- Adaptateur commode pour l'auto
- Pile supplémentaire pratique
- Étui de cuir de qualité
- Disponible seulement pour le téléphone Motorola DPC 650 « Flip ».

Seulement chez Canadian Tire



HO \$

360 appels gratuits

Équivalent d'un appel gratuit par jour durant toute l'année !

Épargnez grâce à notre offre 'À l'affiche : prépaiement Bell Mobilité' !

- Obtenez un téléavertisseur Panasonic EZ+ ou un Classic Pager Motorola avec service prépayé pour 12 mois à 59,95 \$ - économisez plus de 35 \$!
- Nombre de messages illimité pour moins de 5 \$ par mois versés à l'avance.
- De plus, obtenez une soirée Famous Players pour deux lorsque vous faites l'achat d'un téléavertisseur Bell Mobilité et la mise en service d'une option (ex. : messagerie vocale).

Offrez-vous le tout! Accessoires compris!

Bell Mobilité



*Les options - 360 appels gratuits - (à un numéro déterminé à l'avance) et - Motorola 650 à 0 \$ - sont seulement disponibles avec les nouvelles activations, à l'exception des forfaits sous contrat de 30 jours, des forfaits Compte Conjoint, Diamant et Liberté à 14,95 \$. Les économies de prépaiement varient selon le forfait et la durée du contrat. Sous réserve d'approbation de crédit. Frais annuels de licence, frais de temps d'attente, d'interurbain, d'activation et d'itinérance en sus. Services optionnels et taxes en sus. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. La troussée d'accessoires gratuits est disponible avec les forfaits de 24,95 \$ ou plus.

VOIR CI-DESSOUS LA LISTE DES DÉTAILLANTS CANADIAN TIRE PARTICIPANTS.

- | | | | |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 500, boul. Laurier, Beloeil | 16821, route Transcanadienne, Kirkland | 1500, rue Sauvé Ouest, Montréal | 2125, boul. Casavant Ouest, St-Hyacinthe |
| 1055, Montarville, Boucherville | 3526, rue Laval, Lac-Mégantic | 3025, rue Sherbrooke Est, Montréal | 600, Pierre Caisse, St-Jean-sur-Richelieu |
| 140, boul d'Anjou, Chateauguay | 470, 28ème ave, Lachine | 1465, Jean Talon Est, Montréal | 900, boul. Grignon, St-Jérôme |
| 1005, Caré Labelle, Chomedey | 505, rue Bethanie, Lachute | 12625, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles | 2215, boul. Laurentien, St-Laurent |
| 1599, rue Sud, Cowansville | 2395, boul. Daniel Johnson, Laval | 1000, boul. des Laurentides, Pointe-Viau | 4250, Jean Talon Est, St-Leonard |
| 65, route 132, Delson | 130, rue Sherbrooke, Magog | 1115, boul. Brien, Repentigny | 6565, Jean-Talon Est, St-Leonard |
| 3078, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux | 1500, Alouettes, Montréal | 6700, Côte des Neiges, Montréal | 5800, Cavendish, Côte St-Jac |
| 275, rue Cockburn, Drummondville | 5500, boul. Henri-Bourassa, Montréal Nord | 50, boul. Morin, Ste-Agathe-des-Monts | 185, rue King Ouest, Sherbrooke |
| 70, Simmonds Nord, Grandby | 6275, rue St-Laurent, Montréal | 500, boul. Sauvé, St-Eustache | 280, boul. Fleet, Sorel |
| 910, boul. Taschereau, Greenfield Park | | 6250, boul. Cousineau, St-Hubert | 1250, boul. Moody, Terrebonne |
| 5, rue Rapinseau, Joliette | | | 3180, Wellington Ouest, Verdun |

loto-québec résultats

25000 \$

Tirage du 96-12-02: **440C361**
(numéros non décomposables)

96-12-01: **574A595**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 lot de 25 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 31 décembre.

loto-québec résultats

Banco Tirage du 96-12-2

2	8	9	11	14
20	21	25	29	30
35	41	49	50	53
55	63	64	67	70

Quinté Tirage du 96-12-2

412 4078

Extra Tirage du 96-12-2

NUMÉRO: 525333

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Éblouissant!

au doigt et à l'œil pour seulement **499\$**

Rien à payer avant mai '97*

CM MICHAUD

0.50 points diamants total OR 14k Prix d'évaluation 900\$ * sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

Les PME de la Banque Nationale

Félicitations aux champions 1996



Trois entreprises, de par leur dynamisme en affaires, leur compétence et leur sens de l'innovation, ont vu leurs efforts récompensés en se méritant le titre de lauréat du programme de reconnaissance des PME de la Banque Nationale dans la région Richelieu/Yamaska.

La Banque Nationale encourage ceux et celles qui ont l'audace de penser autrement.



BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Avec la participation de Samson Bélaire/Deloitte & Touche

Procès de deux membres de l'ex-Parti de la souveraineté pour tentative de fraude

MARTHA GAGNON

Le choix du jury a dû être reporté hier au procès de deux ex-représentants du défunt Parti de la souveraineté du Québec, accusés de complot, tentative de fraude et usage de faux, au palais de justice de Valleyfield.

La sélection des jurés n'a pu avoir lieu comme prévu parce que l'un des accusés a informé le juge Kevin Downs qu'il avait changé d'avocat au cours des derniers jours et qu'il avait besoin d'un nouveau délai pour préparer sa cause. Le juge décidera aujourd'hui si le procès doit être retardé ou non. Il a par ailleurs accepté que les déclarations faites à la police soient mises en preuve, ce à quoi s'objectait la défense.

Les deux accusés sont Sylvain Larocque, ex-agent officiel du parti, et Robert Boyer, imprimeur, qui ont choisi de subir conjointement leur procès devant jury. Larocque doit répondre de sept chefs d'accusation de parjure, usage de faux, complot et tentative de fraude le 12 décembre 1994 et le 15 février 1995, alors que Boyer fait face à trois chefs d'accusation (complot, tentative de fraude et usage de faux).

Créé en 1993, le Parti de la souveraineté, qui se disait en faveur de « l'indépendance pure et dure », a dû mettre fin à ses activités en mars dernier à la demande du Directeur général des élections, Pierre-F. Côté. Ce dernier soutenait alors que le rapport financier remis par le parti pour l'année 1994 contenait de fausses informations et soulevait des doutes sur l'intégrité de certaines personnes. À la suite d'une enquête de la Sûreté du


Québec, des représentants du parti se sont retrouvés devant les tribunaux.

Me Denis Talbot, qui représente le ministère public, a précisé hier que l'ancien chef du parti, Sylvain Guérin, avait été libéré des accusations de tentative de fraude au stade de l'enquête préliminaire en août dernier. Le tribunal a estimé qu'il y avait insuffisance de preuves.

M. Guérin a adressé récemment au Procureur général du Québec une plainte et demande de poursuite contre le Directeur général des élections parce qu'il considère que ses droits ont été lésés. L'ex-chef du parti critique l'attitude de M. Côté qui a refusé de procéder au remboursement des dépenses électorales. Or, selon M. Guérin, ces dépenses totalisaient 169 000 \$.

Le 10 septembre, le Directeur général des élections adressait une lettre à M. Guérin dans laquelle il lui reprochait de se présenter encore comme le chef du Parti de la souveraineté et d'utiliser du papier portant le logo de l'ancienne formation. « Soyez avisé que cette façon de procéder est tout à fait illégale et ne peut tendre qu'à induire la population en erreur. Toute nouvelle tentative de votre part ne saurait être tolérée et m'amènera à agir en conséquence », prévenait M. Côté.

Par ailleurs, Robert Belley, qui agissait comme agent d'affaires pour le parti, a enregistré un plaidoyer de culpabilité à des accusations de complot, tentative de fraude et utilisation de fausses factures. Il a écoupé une amende de 2000 \$ et 180 heures de travaux communautaires.



ANDRÉ-PHILIPPE
GAGNON

LE SHOW INTERNATIONAL
UN SPECTACLE SIGNÉ STÉPHANE LAPORTE
DU 17 JANVIER AU 8 FÉVRIER 1997

BILLETTS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION : (514) 790-1245 OU SANS FRAIS, 1-800-367-4595 ET À LA BILLETTERIE DU CASINO DE MONTRÉAL

CASINO DE MONTRÉAL



Mazda 626 DX 1997

**LA MAZDA
LA PLUS POPULAIRE
À UN PRIX ENCORE
PLUS POPULAIRE.**

LA PLUS SÉCURITAIRE DE SA CATÉGORIE!

229\$*

Par mois/location 24 mois

Le confort, la sécurité
et la performance de la Mazda 626 !
Notre modèle le plus populaire a vraiment
tout pour plaire... surtout le prix.
Les quantités sont limitées.

Passez vite chez
votre concessionnaire Mazda.

LOCATION
Personnalisez
MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

* Selon une étude du « U.S. Insurance Institute for Highway Safety » effectuée en 1996. * Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Mazda 626 DX 1997 (modèle #F4DS57AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1750 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 300 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.



À tous les dix ans un produit sensationnel apparaît. . .

Le voici maintenant, l'incroyable système
BeoSound 9000, avec lecteur de six
disques compacts —

simplicité • style • convivialité
— sonorité incroyable.



audio centre

1970 Le Cariblier (Laval) - 687-3827
5250 Sherbrooke O. (Dorval) - 482-4420
6080 Taschereau O. (Brossard) - 466-1999
www.audiocentre.com

MAINTENANT OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE

Les partitionnistes changent de ton

La Presse vous offre la chance d'assister à une représentation de **2**, la toute dernière création de **La La La Human Steps**, qualifiée de « beauté indiscutable », qui sera présentée pour la dernière fois à Montréal. **111** représentations de **2** ont été chaudement applaudies à travers l'Amérique du Nord, l'Europe, le Japon et Israël.

Vous avez gagné deux billets pour le **vendredi 31 janvier 1997** au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, d'une valeur de 25 \$ chacun.

c'est peut-être vous!

Voici les chanceux D'AUJOURD'HUI

Mme Aubin de Repentigny
no. 245132A00

Mme Baril de Trois-Rivières
no. 201533B02

Mme Benoit de Montréal-Nord
no. 237519B13

Mme Charbonneau de St-François
no. 246804C00

M. Hamel de Repentigny
no. 245142H01

M. Lefebvre de Laval des Rapides
no. 213954L01

Mme Pilon de Terrebonne
no. 246864P00

Mme Robert de St-Jérôme
no. 237638R11

M. Rojas de Blainville
no. 243050R00

Mme Trachy de Ste-Julie
no. 286252T04

La Presse

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.
285-6911

Jusqu'au 7 décembre, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à **La Presse** qui mériteront automatiquement ce très beau prix. La valeur totale des prix offerts est de 2 500 \$. Les règlements du concours sont disponibles à **La Presse**. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines pour la réception du prix.

dances saison
1^{ère} SAISON

POUR LA DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL
La La La Human Steps
2 31 janvier, 1^{er} février 1997 | 20h
Salle Wilfrid-Pelletier

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Est-ce parce que la musique adoucit les mœurs? Hier soir, quelques fédéralistes de Pointe-Claire ont abordé en chantant le délicat sujet d'un nouveau référendum sur la souveraineté du Québec, leur macaron « Canada indivisible » bien en évidence.

Rompant le ton donné à Hampstead et Côte-Saint-Luc, ils ont enfilé leurs gants blancs pour que le maire Malcom Knox appuie leur tentative de rester Canadiens si le Québec se sépare. Et obtenu la promesse d'être rencontrés.

Pas de foule trépidante, ni de débordements. « Je vous demande seulement d'étudier notre résolution, a insisté David Hobson, qui a présenté au conseil une pétition de 771 noms. Nous n'avons pas amené de partisans venus de partout et nous avons demandé aux gens de ne pas harceler les conseillers en leur téléphonant à toute heure du jour et de la nuit... »

M. Hobson s'est ainsi dissocié du Comité québécois pour le Canada, le groupe qui a lancé la tournée des conseils municipaux, allant jusqu'à le prier de laisser les habitants de Pointe-Claire régler leurs histoires à leur manière.



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Les partitionnistes ont adopté l'approche musicale, hier, à Pointe-Claire.

Il faut dire qu'environ 20 % des quelque 24 000 résidents de la ville sont francophones. Et que certains d'entre eux n'apprécient pas du tout l'initiative de leurs concitoyens. « Je suis tout à fait fédéraliste, mais cette histoire est une véritable insulte, estime Cécile Brunet, qui a eu vent de l'assemblée d'hier grâce à un coup de fil du fameux Comité québécois pour le Canada. Je n'ai pas l'intention de

laisser passer ça sans être consultée. C'est de la provocation. »

Quoi qu'il en soit, la partie ne semble plus gagnée d'avance pour les « partitionnistes ». Comme Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux se montre réticente à adopter la résolution qui a enflammé les résidents d'Hampstead et de Côte-Saint-Luc. La semaine dernière, elle a ainsi reporté sa décision à janvier.

EN BREF

12 personnes à la rue

Un violent incendie a complètement détruit un immeuble à logements du quartier Rosemont, à Montréal, jetant 12 personnes à la rue et causant des dommages estimés à 210 000 \$. Le feu a éclaté vers 3h25 hier matin, au dépanneur *Delano* situé au rez-de-chaussée de l'édifice de trois étages, à l'angle de la 8^e Avenue et de la rue Masson, pour ensuite se communiquer rapidement aux six logements supérieurs. L'origine du sinistre n'a pas été déterminée.

Enquête publique reportée

À la suite d'un nouvel accident mortel survenu à l'angle de l'autoroute 20 et du chemin Morgan, à Baie-d'Urfé, le coroner en chef du Québec a fait le point sur l'affaire Woodland. Me Pierre Morin avait ordonné une enquête publique le 26 juin 1995, quelques jours après que trois hommes eurent perdu la vie, heurtés par un camion-remorque. Comme le ministère de la Justice a porté des accusations contre Michel Lacombe, le conducteur du camion, la coroner Anne-Marie David ne pourra l'obliger ni à témoigner ni à lui apporter certains documents. Le coroner en chef a donc décidé que l'enquête publique débiterait au terme du processus judiciaire.

Loyers non payés

« Approuvé par Louise Harel, ministre : 86 millions de loyers non payés ». Telle est l'inscription apposée sur des boîtes comprenant des jugements de la Régie du logement pour le non-paiement des loyers par des bénéficiaires de l'aide sociale remis à la ministre de la Sécurité du revenu. Les jugements étant non applicables, les boîtes sont vides ! Les membres de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec ont ainsi voulu démontrer l'inaction du ministère de Mme Harel face au problème du non-paiement des loyers par certains bénéficiaires de l'aide sociale.

Pas question, pour les psychiatres, de remettre un million à la RAMQ

MATHIEU PERREault
collaboration spéciale

Une vingtaine de psychiatres des hôpitaux Louis-Hippolyte-LaFontaine et Robert-Giffard n'entendent pas rembourser une somme d'un million que la Régie de l'assurance-maladie leur réclame pour des surfacturations survenues entre 1993 et 1995.

« Les psychiatres impliqués vont contester la réclamation de la Régie », affirme le docteur Yves Lamontagne, président de l'Association des médecins psychiatres, pour qui toute cette histoire est due à des « bureaucrates (de la Régie) qui veulent justifier leur travail ».

La Fédération des médecins spécialistes appuiera les praticiens dans leur démarche, a annoncé son président, le docteur Pierre Gauthier.

Les psychiatres auraient vu une centaine de patients recevant des soins de longue durée, mais réclamé le tarif des soins de courte durée, plus élevé. En juillet 1993, une modification à l'entente-cadre fixant la rémunération des psychiatres établissait une distinction entre les tarifs pour les deux catégories de patients : le maximum qu'un psychiatre pouvait réclamer par semaine, pour un malade, passait de 20 \$ à 126 \$ selon qu'il occupait un lit de longue ou de courte durée. En juillet dernier, la distinction ta-

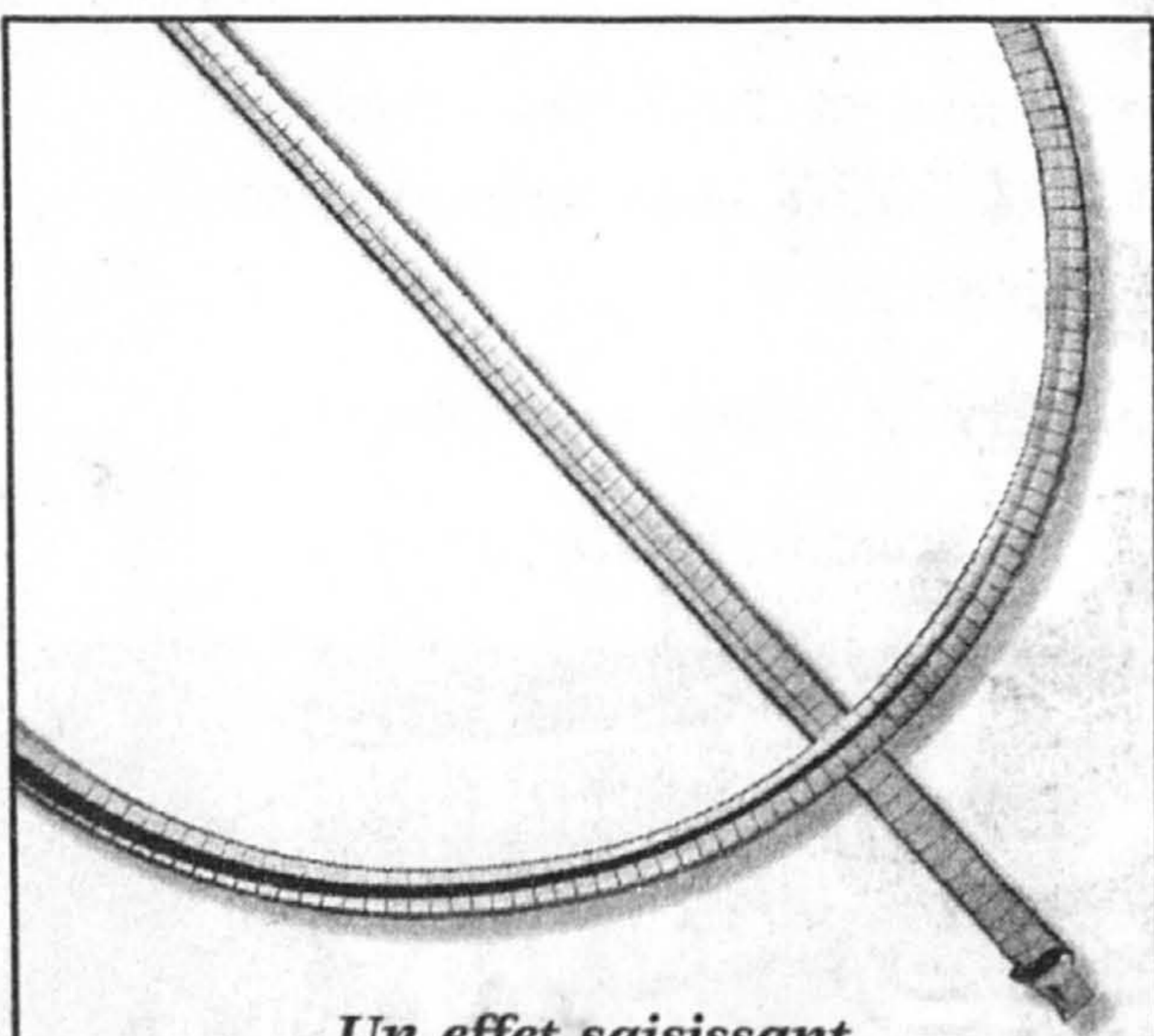
refaire entre soins de courte et de longue durée a été abolie.

Selon le docteur Gauthier, cette dernière modification prouve que les sommes n'avaient pas à être réclamées. « Les patients qui restent longtemps à l'hôpital ont souvent des dossiers plus compliqués que ceux qui n'y séjournent que quelques semaines », dit-il.

Les deux hôpitaux comportent d'ailleurs des sections de courte et de longue durée, fait valoir le docteur Lamontagne. « Les malades n'ont pas changé. Au-delà du statut de son patient, j'estime qu'un médecin doit être payé pour les soins qu'il donne. Sinon, on se dirige vers une médecine de bureaucrates. »

Cet automne, le docteur Gauthier, qui siège également au conseil d'administration de la Régie, a écrit une lettre à M. Dicaire concernant l'enquête. « Je l'ai écrite à titre de président de la Fédération, pour faire valoir le point de vue de mes membres », explique le docteur Gauthier.

L'enquête du commissaire-enquêteur de la Régie a commencé en 1995 et s'est terminée à la fin d'octobre. Le chef du contentieux de la Régie a ensuite étudié les bases légales de la réclamation, à la demande du président André Dicaire. Les psychiatres ont reçu les avis vers la fin novembre.



Un effet saisissant

Duo en or 14 carats exclusif à BIRKS. Ce style 'omega' saura naturellement vous enlacer et vous étreindre
Collier, 895 \$ Bracelet, 395 \$

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW, MONTRÉAL • CENTRE ROCKLAND
CARRÉFOUR LAVAL • MAIL, CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

CADEAUX DIAMANTÉS! DU 24 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE GAGNEZ UN DIAMANT PARFAIT BIRKS DE 20 000 TAILLE IDÉALE D'UN CARAT AVEC ACHAT MINIMUM DE 500 \$ OU GAGNEZ UN COLLIER À DIAMANT SOLITAIRE DE 1 000 \$ AUCUN ACHAT REQUIS COUPONS DE PARTICIPATION EN MAGASIN.



(PLEIN GAZ.)

Vivez votre fin de semaine à plein! Jusqu'au 30 avril 1997, nous vous offrons le plein d'essence gratuit avec la location d'un véhicule pour une fin de semaine ici au Canada et aux É.-U. Non seulement vous n'aurez pas à remplir le réservoir après la fin de semaine, mais vous profiterez aussi du kilométrage illimité, en louant aux comptoirs des aéroports participants, et de la possibilité d'avoir un second conducteur sans frais additionnels. Pour de plus amples renseignements, contactez votre agent de voyages ou faites le 1 800 387-4747 et demandez l'offre de la fin de semaine plein gaz.

Canadian Plus

AIR MILES.
Magasinez et partez!

LA CLÉ DE TOUTE BONNE ROUTE.

National TILDEN

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Cédéroms, jeux

VENDREDI

Technologie

Comdex, de la kermesse à la grand-messe

visite aux tables de jeux, aux spectacles et autres plaisirs plus ou moins avouables de la capitale officielle du péché anglo-saxon.

Las Vegas, avec son regard dur d'entraîneuse blasée, n'aime qu'à moitié les visiteurs de Comdex. À l'origine du nom, une convention de revendeurs de produits informatiques. Avec le développement de sociétés comme Microsoft et Intel, nous sommes passés de la kermesse à la grand-messe. Les revendeurs de voitures ou d'articles de sport savent s'amuser, eux. Les allumés du monde informatique trouvent trop de satisfaction dans leurs produits, n'arrêtent pas d'en parler, de les comparer, de les cajoler au lieu de prêter attention aux spécialités locales.

Dans les allées de l'exposition, c'est une autre affaire. Intel et Microsoft dominant à un tel point qu'il serait sans doute prudent, pour éviter les accusations de tromperie publicitaire, de remplacer le nom de Comdex par « Wintel », le surnom pas toujours sympathique du duo dominant Windows-Intel.

La « loi de Moore »

Vous n'entrez pas directement dans le pavillon principal. Avant d'accéder aux stands des vassaux, vous traversez l'immense espace du suzerain Microsoft. Il vous accueille sur une moquette de toute évidence destinée à évoquer la prospérité, mais dont l'épaisseur spongieuse incitait les mauvais esprits à s'inquiéter de la présence de crocodiles dans un tel marigot.

Heureusement, le discours annuel d'Andy Grove (Intel) est venu redonner à notre histoire un sens qui dépasse les modes et les petites phrases du moment. Cette année marque le 25^e anniversaire de l'invention du microprocesseur.

En un quart de siècle, nous sommes passés des 2300 transistors du 4004 aux 5,5 millions du Pentium. Extrapolant les quinze ans d'existence de l'ordinateur personnel (on pardonnera pour cette fois à Andy de penser qu'il n'y avait rien avant l'IBM PC de 1981...), le patron d'Intel imagine que dans quinze ans, en 2011, l'arrière-petit-fils du Pentium comprendra un milliard de transistors, pour une puissance de calcul de 100 000 MIPS. Cela suppose que la « loi de

Moore », le doublement de puissance tous les dix-huit mois depuis 1981, continue de se vérifier.

De l'avis d'Andy Grove, ce vertigineux accroissement de puissance devrait rendre les ordinateurs à la fois plus humains et plus magiques. Plus humains parce qu'ils sauront davantage se mettre à notre portée, traduire nos intentions et répondre de façon plus naturelle. Plus magiques parce qu'ils nous emmèneront en des voyages interstellaires ou intra moléculaires.

L'aventure ne fait que commencer.

Jean-Louis Gassée est président de Be Inc. Il réside et travaille dans la Silicon Valley, en Californie.



Jean-Louis Gassée

collaboration spéciale

Comdex est devenue l'exposition la plus courue des États-Unis. Avec plus de 210 000 visiteurs, elle sature Las Vegas, ville pourtant expressément conçue pour ce genre d'événement, alibi non-imposable à une

Un logiciel qui met à jour les pages Web en un tournemain

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Si l'on croit Bernard Normandin de la firme Les Systèmes informatiques ICE-BERG, de Québec, actualiser des pages Web sera bientôt un jeu d'enfant. Moyennant des frais d'une centaine de dollars par mois, tout propriétaire de site Web pourra mettre à jour ses pages de la façon la plus simple qui soit, c'est-à-dire en transformant ses données à partir d'un simple texte et en les modifiant grâce au logiciel VisionWeb qui se chargera de les appliquer sur le site au moment jugé opportun. Le tout, sans jamais avoir à toucher à la moindre commande HTML.

La technologie, qui s'adresse avant tout à des entreprises qui souhaitent afficher leurs produits sur Internet, a été développée par l'équipe de Daniel Couture, président des Systèmes informatiques ICE-BERG. Le logiciel a reçu un vote de confiance du Centre de promotion du logiciel québécois et devrait être mis en marché dès le 15 décembre prochain.

« Nous avons développé ce logiciel en raison des problèmes que nous avons connus nous-mêmes sur Internet. Chaque fois que nous voulions porter quelque modification que ce soit à notre catalogue — l'entreprise vendait des bijoux sur le Net — nous devions faire appel au programmeur qui avait conçu les pages Web et qui nous facturait à la pièce. Nos profits s'en trouvaient drôlement amputés ! »

Avenir prometteur

Après cinq ans de recherche, l'entreprise a créé un catalogue pouvant regrouper 2000 produits. Un catalogue sur papier de ce type coûte aisément 20 à 25 000 \$. Sur disquette, son prix est considérablement moins élevé. Au fil des années et des tests, le logiciel a connu d'importantes modifications et les concepteurs ont réussi à réduire les photos, qui exigent un espace considérable, sans sacrifier la qualité.

« Un produit final de très belle qualité », affirme Danielle Vernet du CPLQ, qui croit que VisionWeb est voué à un avenir prometteur autant ici qu'à l'étranger. Surtout depuis qu'il est sur Internet et que les modifications peuvent s'effectuer directement online.

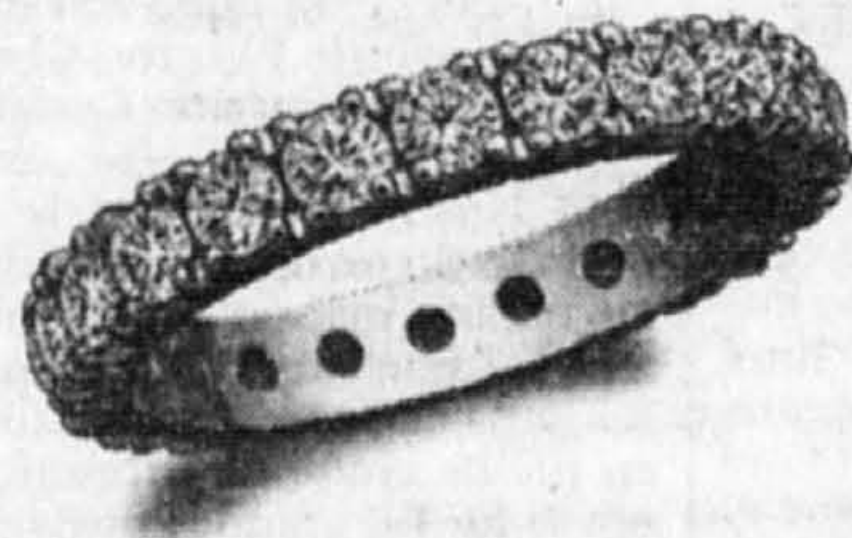
Le poste-client VisionWeb coûte 100 \$. La version plus élaborée appelée VisionWebPro coûtera 500 \$. On pourra aussi effectuer des modifications quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles pour la somme de 100 \$ pour 75 pages Web ou 300 photos.

Au fait, pourquoi ICE-BERG ? « Parce que ce qu'on voit du logiciel n'est que la pointe ! » de dire Bernard Normandin.

Les Systèmes informatiques ICE-BERG 418-877-3484
http://www.infodica.qc.ca/ice-berg.html

« L'Éternité »
vous appartient
pour seulement

499\$



Rien à payer avant mai '97*

OR 14k et diamants
Prix d'évaluation 800 \$
* Sur acceptation du crédit,
ne payez que les taxes.

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

Un esprit des Fêtes qui vous fera perdre le nord !

Retrouvez la magie de Noël des quatre coins du monde

Du nord au sud, d'est en ouest, c'est Noël au Complexe Desjardins! Venez découvrir un monde rempli des plus belles traditions de Noël, d'ici et d'ailleurs, pour petits et grands.

Au Pôle Nord : le vrai Père Noël et son village

Voyagez dans notre féerique village de Noël à bord de Tchou-Tchou, le petit train du Pôle Nord, puis rendez visite au Père Noël, le vrai de vrai! Aux enfants sages, il remettra trois jolies décorations de Noël à bricoler selon l'art japonais de l'origami.

Du mardi au samedi de 10h à 17h et le dimanche de midi à 17h. La fin de semaine, évitez les files d'attente en prenant rendez-vous sur place avec le Père Noël.

Cap au sud : la chaleur des chorales, des spectacles et des expositions

En plus des expositions, jeunes et moins jeunes sont conviés à un tour du monde grâce aux nombreuses chorales et aux spectacles *Le grand voyage de Noël de Violine et Turlutte* et *Un Noël pour Charlotte la marmotte*.

Spectacles : du mardi au dimanche à 13h30 et 15h30, supplémentaire le samedi à 11h.

Venant de l'est : des découvertes uniques

Prenez part au Festival des arts folkloriques et découvrez les traditions, la musique et les danses de la Russie et des pays de l'Est.

Du 17 au 19 décembre de 16h à 21h.

Un peu plus à l'ouest : un vent de générosité

Offrez la magie de Noël aux enfants moins favorisés en participant à notre collecte de jouets en collaboration avec la Société St-Vincent de Paul. De plus, faites emballer vos cadeaux au profit des jeunes de la Maison du Pharillon.

Renseignements :
845-INFO



Jeudi et vendredi entre 17h et 21h.
Samedi et dimanche 10h à 18h.
Avec 25 \$ d'achat dans nos boutiques et restaurants.



Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



OSCE

Tensions au sommet

La première journée du sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Lisbonne a été marquée hier par une rivalité américano-russe sur l'extension de l'OTAN et par une série d'avertissements à l'égard du régime de Belgrade. Premier orateur des 54 chefs d'État et de gouvernement, le premier ministre russe, Viktor Tchemormyrdine, a réaffirmé son hostilité à tout élargissement de l'OTAN aux pays de l'ancien bloc soviétique en affirmant que cela établirait « de nouvelles lignes de division en Europe », « L'OTAN ne menace personne », a déclaré de son côté le vice-président américain Al Gore. « La stabilité que l'OTAN peut contribuer à étendre à l'Europe Centrale est dans l'intérêt de toutes les nations », a dit M. Gore.

d'après AFP

MOLDAVIE

Élections

Le président du Parlement de Moldavie, l'ex-communiste Petru Lucinschi, a remporté l'élection présidentielle, avec 54 % des suffrages contre 46 % au président sortant Mircea Snegur, selon les derniers résultats publiés hier soir par la Commission centrale électorale. « Je me suis présenté en tant que candidat indépendant et je n'ai aucune obligation vis-à-vis d'un parti », a déclaré M. Lucinschi, dans un entretien à ITAR-Tass. Ancien chef du Parti communiste de la Moldavie à l'époque où cette République faisait partie de l'Union soviétique, M. Lucinschi a défendu, pendant la campagne, une ligne pro-russe en s'engageant à maintenir de bonnes relations avec le voisin.

d'après AP

ISRAËL

Colonies juives

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a donné hier son feu vert à la construction de 474 maisons cette année dans les colonies juives de peuplement de la Vallée du Jourdain, en Cisjordanie. Il a également fait savoir à ces colons qu'il entendait annexer la Vallée du Jourdain, dans le cadre d'un accord de paix avec les Palestiniens, a ajouté Tami Atia, porte-parole des colons de cette zone de Cisjordanie frontalière avec la Jordanie. Selon un communiqué gouvernemental, « la frange orientale de la Cisjordanie sera partie intégrante de l'État d'Israël dans le cadre d'un accord de paix permanent ». Mme Atia a précisé que le gouvernement avait débloqué 27 millions de dollars US pour la rénovation de la route menant à la colonie de Maaleh Efraim.

d'après AP

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Havel opéré

Le président tchèque Vaclav Havel, âgé de 60 ans, a subi avec succès hier l'ablation d'une tumeur maligne au poulmon droit, ont annoncé ses médecins. Selon Ladislav Spacek, porte-parole de la présidence, cette intervention n'a donné lieu à aucune complication. La tumeur a pu être enlevée à temps et le diagnostic des médecins est encourageant, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse. Le Dr Pavel Pafko, responsable de l'équipe chirurgicale qui a opéré M. Havel, a pour sa part précisé que la tumeur mesurait 15 millimètres et que l'intervention, qui a duré trois heures et demie, avait été « très radicale ». Elle a en effet nécessité « l'ablation de près de la moitié du poulmon droit », a-t-il dit.

d'après AP

Des éléments de la force humanitaire sont déjà à pied d'oeuvre en Ouganda

d'après AP et AFP
ENTEBBE

Même si la force internationale n'existe pas encore en tant que telle, certains de ses éléments précurseurs — américains, britanniques et canadiens — sont déjà à pied d'oeuvre à Entebbe d'où ils ont commencé à acheminer de l'aide humanitaire vers les réfugiés rwandais en Afrique centrale.

Des avions américains et britanniques ont transporté leurs premières cargaisons d'aide humanitaire vers la Tanzanie à partir d'Entebbe, quartier général de la future force internationale situé en Ouganda, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale Kampala, ont indiqué hier les forces canadiennes. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime à près de 150 000 le nombre de réfugiés ayant besoin de cette aide. Ces réfugiés et déplacés sont principalement rwandais mais comptent aussi parmi eux des Burundais et des Zaïrois.

Dimanche, un avion cargo Hercules canadien s'est rendu dans la ville tanzanienne de Kigoma, en bordure du lac Tanganyika, pour acheminer des vaccins contre le choléra fournis par l'organisation humanitaire Médecins du Monde, basée à Paris. Aujourd'hui, les Canadiens doivent transporter de l'eau et des bâches en plastique vers la ville tanzanienne de Mwanza, à l'extrémité sud du lac Victoria.

Ces fournitures seront ensuite acheminées par route vers les camps de réfugiés situés au nord-est de Kigoma, a précisé hier le capitaine canadien Kent Styewart.

Le Canada dispose de 280 hommes et de trois avions cargo Hercules C-130 à Entebbe. La Grande-Bretagne a sur place 30 hommes et un avion de reconnaissance Canberra. Un Antonov russe, porteur de l'aide de l'ONU, est aussi garé sur une piste de l'aéroport.

Enfin, l'US Air Force, dont le premier élément est arrivé dès le 12 novembre, utilise l'aéroport d'Entebbe comme base de départ pour ses avions de reconnaissance P-3 Orion à destination de l'est du Zaïre. Les Américains disposent de 300 hommes et de « deux à cinq » avions dans la ville ougandaise, dont un Hercules. Des avions de reconnaissance américains et britanniques effectuent régulièrement des vols de reconnaissance au-dessus de l'est du Zaïre pour localiser avec précision les réfugiés et pour évaluer leur nombre.



PHOTO AP

Mains tendues vers un biscuit hier, près de Goma au Zaïre. Le plus long bras de ces réfugiés a gagné.

Pour sa part, le Canadien Raymond Chrétien, émissaire auprès de l'ONU chargé de la crise au Rwanda et au Zaïre, est arrivé hier soir vers 21 h 30 à Menton. Il de-

vrait rencontrer demain le président zaïrois Mobutu dans sa résidence de Roquebrune-Cap-Martin, a-t-on appris auprès du chef du protocole du chef de l'État zaïrois

La situation en Serbie préoccupe le monde diplomatique

d'après AFP
BRUXELLES

La communauté internationale a fait part hier de son inquiétude sur la situation à Belgrade, où se durcit le bras de fer entre le pouvoir et l'opposition, l'Union Européenne se déclarant notamment « gravement préoccupée ».

Le président serbe Slobodan Milosevic a suscité un vaste mouvement de protestation en faisant annuler les résultats des élections municipales du 17 novembre, favorables à l'opposition.

L'actuelle présidence irlandaise de l'UE a assuré, dans un communiqué publié à Bruxelles, être « gravement préoccupée par les actuels développements de la situation en Serbie à la suite des élections municipales ». Elle a rappelé « l'importance qu'elle attache à l'observation intégrale des normes démocratiques internationales », dont « le droit de réunion pacifique et de libre parole ». « Nous espérons que les dirigeants de Belgrade ne laisseront pas dégénérer le mouvement de contestation vers la violence », a assuré pour sa part un responsable de l'OTAN à Bruxelles. « Le climat est préoccupant. Quand on voit que des dizaines de milliers de personnes manifestent tous les jours, il est clair qu'il y a un problème », a-t-il ajouté sous couvert de l'anonymat.

L'Alliance atlantique juge « de la première importance » la situation en République fédérale de Yougoslavie (RFY), compte tenu de la proximité de la Bosnie-Herzégovine, où plus de 40 000 soldats de l'Alliance sont déployés.



PHOTO REUTERS

Dans les rues de Belgrade hier, cette manifestante étudiante offrait des fleurs aux policiers.

À Lisbonne, le haut représentant civil pour la Bosnie Carl Bildt a estimé que si les autorités serbes cherchent, comme elles le menacent, à étouffer par la force ce mouvement de protestation « aussi massif que pacifique », « cela va dramatiquement creuser le fossé

entre le régime de Belgrade et la communauté internationale ».

Hier encore plus de 50 000 personnes ont défilé dans la rue, à Belgrade, le régime du président Slobodan Milosevic malgré une sévère mise en garde des autorités contre une poursuite de la contestation.

Pour la première fois depuis le début du mouvement de l'opposition, qui manifeste quotidiennement depuis quatorze jours, la police a stationné deux blindés sur roues à quelques centaines de mètres du bâtiment de la télévision.

REPÈRE / Nations unies

Le jeu américain

JOONEED KHAN

Superpuissance mais minoritaire. Ainsi paraissent les États-Unis dans nombre de dossiers jalonnant le paysage mondial en mutation, l'un des plus caricaturaux étant leur veto solitaire de novembre contre 14 voix, bloquant la reconduction de Boutros Boutros-Ghali comme secrétaire général de l'ONU.

Brutal rappel pour tous celles et ceux qui investissent espoir et énergie depuis la fin de la Guerre froide pour que l'ONU reflète le monde réel : l'ONU n'est pas une démocratie, ses agences encore moins, surtout le FMI et la Banque mondiale ; le pouvoir global se trouve au G7 et à l'OTAN, voire chez les multinationales et sur les places boursières. Et c'est le poids des USA qui prédomine.

Si bien qu'outre la France, repoussoir de choix, il est vrai, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie votaient elles aussi pour l'Égyptien, avec la Russie et la Chine. Les USA n'ont pas pu obtenir une seule abstention, même pas de l'Indonésie qui préside le Conseil de sécurité.

Il faut dire qu'ils n'ont guère expliqué leur rejet de Boutros-Ghali, lui reprochant pêle-mêle de n'avoir pas resserré le fonctionnement de l'ONU, de n'avoir pas séduit le Congrès et les médias US, ou de ne pas dîner avec des célébrités new-yorkaises...

À défaut de démocratie toutefois, l'article 97 de la Charte de l'ONU stipule que c'est l'Assemblée générale (AG) qui désigne le secrétaire général sur recommandation du Conseil de sécurité. Il y a aussi l'article 18 qui prévoit que l'AG peut trancher « les questions importantes à la majorité des deux tiers des votants ». La procédure fut utilisée une première fois déjà, en 1951, pour réélire le Norvégien Trygve Lie, en butte au veto de l'URSS.

S'en va-t-on vers une reprise de ce scénario, cette fois contre les USA ? Rien n'est sûr. Des dirigeants amis tels Jean Chrétien, Helmut Kohl, Romano Prodi et Suharto ont écrit à Bill Clinton, après sa réélection à la Maison-Blanche, pour proposer à tout le moins un compromis — un mandat de deux ans à Boutros-Ghali, par exemple. Le Sommet franco-africain prévu demain à Ouagadougou aura son mot à dire, le poste revenant tou-

jours à l'Afrique pour un 2^e mandat commençant le 1^{er} janvier prochain.

Le président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Paul Biya, du Cameroun, vient cependant d'écrire à ses homologues du continent leur demandant de présenter « d'autres candidats », en plus de celle de Boutros-Ghali, « pour préserver à l'Afrique ses chances ». Phrase inspirée sans doute de la menace US, formulée vendredi par l'ambassadeur Madeleine Albright, excluant tout compromis et invitant d'autres candidatures, « faute de quoi le poste risquerait d'échapper à l'Afrique ».

Menace terrible compte tenu de l'extrême faiblesse de l'Afrique au bas de la pyramide mondiale, et de l'ingénierie US en cours sur le continent au nom de l'intervention militaire-humanitaire, et de la lutte aux « régimes décadents soutenus par la France » au profit de « l'ordre, la stabilité et la discipline », qui passent par des clients minoritaires comme les Tutsis des Grands lacs — que bien des Africains qualifient de « tutsionistes ».

Le monde attend voir, sur les 100 prochains jours, ce que fera Clinton de son second mandat. Mais aux États-Unis, les critiques

s'impatientent. « On donne des leçons de gestion à l'ONU mais on lui doit plus de 1,4 milliard de dollars d'arriérés », dit Jessica Matthews, du Council on Foreign Relations. « On veut la démocratie pour nous-mêmes, mais pas pour le monde : c'est de la dictature », lance Bill Pace, du World Federalist Movement. « On promet de payer nos cotisations s'il y a un autre secrétaire général, mais le Congrès ne paiera pas même si Boutros-Ghali est remplacé », dit Jim Paul, du Global Policy Forum.

L'ironie, c'est que l'intransigeance US investit Boutros-Ghali d'un héroïsme non mérité. Certains estiment qu'il a tenu tête au couple USA-Israël en publiant le rapport de l'ONU sur le massacre de Qana, au Liban ; mais d'autres lui imputent les horreurs de la Somalie, du Rwanda et de la Bosnie. Lui-même, en pleine chute de Srebrenica, avait rejeté sur les grandes puissances du Conseil de sécurité l'échec de l'ONU. Les USA ont démontré ainsi que rien ne se fait sans eux dans les conflits mondiaux, mais qu'ils peuvent agir sans l'ONU ; n'ayant plus d'URSS à blâmer, ils ont besoin de l'ONU toutefois... comme bouc-émissaire.

Politique

La régionalisation divise le cabinet

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard est fortement divisé au sujet de la régionalisation. La ministre de l'Emploi Louise Harel vient d'écrire une note sévère à son collègue responsable des régions, Guy Chevette, à cet égard.

Mme Harel se plaint du contenu d'une lettre que M. Chevette a transmise à la mi-novembre aux Conseils régionaux de développement (CRD). Dans cette lettre, M. Chevette y décrit l'opération de régionalisation qu'il entend présenter au Conseil des ministres à la fin de décembre.

« Je ne souscrit pas à la teneur de votre lettre relativement à la répartition des responsabilités. On y

retrouve un certain nombre d'interprétations qui ne correspondent pas à la teneur de nos discussions », écrit la ministre Harel à son collègue Chevette, dans la note dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

Mme Harel invite en conséquence son collègue à « apporter les précisions nécessaires » dans la convocation qu'il doit transmettre pour le 31 janvier prochain, alors



Louise Harel

que seront rendus publics les avis régionaux en matière de main-d'oeuvre.

Dans sa lettre transmise aux conseils régionaux de développement, le 14 novembre, M. Chevette expliquait la façon dont se fera la régionalisation. Les détails qu'il y fournit, il les avait tous dévoilés le 30 octobre dernier, au Sommet sur l'économie et l'emploi de Montréal.

M. Chevette explique notamment qu'il a reçu le mandat de Lucien Bouchard de présenter au

Conseil des ministres « avant la fin de décembre » une proposition sur l'organisation des services en régions. La proposition « reflétera le consensus du Sommet sur l'économie et l'emploi et exprimera la position du gouvernement en matière de régionalisation », écrit le ministre aux autorités des CRD.

C'est cette interprétation du consensus que conteste Mme Harel. Dans sa lettre, elle prétend que le gouvernement a identifié « le palier local comme étant un lieu de conception des plans d'actions » tandis que M. Chevette aurait erronément identifié le palier local comme étant « le lieu d'action où se réalisent les projets ».

Bouchard parlera de souveraineté en Asie

Presse Canadienne
QUÉBEC

Parce que le « monde entier a retenu son souffle » lors du référendum de 1995, le premier ministre Lucien Bouchard soutient qu'il devra aborder la question de la souveraineté du Québec lors de son voyage en Asie avec Équipe Canada, en janvier prochain.

« Le monde entier avait les yeux tournés vers le Québec », a-t-il insisté lorsque interrogé par les libéraux à l'Assemblée nationale, hier.

Se disant un « homme poli », M. Bouchard répondra donc aux questions des leaders des milieux politique et financier qu'il rencontrera lors de son périple asiatique qui le mènera de la Corée du Sud à la Thaïlande en passant par les Philippines.

Pour le chef de l'opposition libérale, Daniel Johnson, parler de la souveraineté du Québec sur la « place publique asiatique » n'amènera pas d'investissements étrangers au Québec.

« Comment la promotion de la souveraineté en Asie pourrait amener des investissements au Québec? C'est un des grands mystères de la vie », a lancé le chef libéral.

Le premier ministre a répliqué que les industriels internationaux n'ont pas peur de la notion de souveraineté et qu'ils ont généralement l'habitude d'investir dans des pays souverains. À preuve, a-t-il rappelé, l'investissement de 70 millions effectué en novembre par les propriétaires japonais de l'usine Bridgestone-Firestone, de Joliette.

Jusqu'à 100 000 \$ d'amendes pour les annonceurs contrevenants

Le ministre fédéral de la Santé dépose son projet de loi sur le contrôle du tabac

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement a déposé, hier, le projet de loi sur le contrôle du tabac. Il prévoit des amendes allant jusqu'à 100 000 \$ pour les annonceurs qui enfreindraient la loi, 300 000 \$ en cas de récidive.

La nouvelle loi autorisera la publicité des marques de tabac dans les envois postaux adressés, sur des affiches dans les commerces et dans les périodiques qui visent des lecteurs adultes.

Le ministre de la Santé, David Dingwall, espère que le projet de loi sera étudié et adopté avec diligence et entrera en vigueur avant les prochaines élections générales, attendues en 1997.

« Nous croyons que notre texte est complet, applicable et efficace, a affirmé M. Dingwall. Il laisse aux compagnies la latitude pour annoncer leurs produits mais il y aura des restrictions à cela. »

Les fabricants de tabac pourront s'associer à des événements sportifs et culturels et afficher leurs marques et produits sur des supports servant à mener à bien ces partenariats.

Quant aux règlements qui régiront, entre autres choses, les dimensions des affiches et promotions, ils seront publiés quand la loi sera en vigueur.

Les mesures prévues par la loi sont aussi fortes que possible, eu égard au jugement de l'an dernier

de la Cour suprême préservant le droit des fabricants de tabac d'annoncer leurs produits en vertu de la liberté d'expression.

« Mais je dois vous dire que je suis le ministre de la Santé et, s'il y a un parti pris, il est en faveur de la santé », a dit M. Dingwall.

Le projet de loi, outre des amendes allant jusqu'à 100 000 \$ et 300 000 \$ pour les récidives, prévoit aussi des peines maximales de deux ans de prison ou encore les deux à la fois.

Outre la réclame et la promotion, le texte régira aussi les emballages sur lesquels les fabricants doivent écrire en toutes lettres quels dangers pour la santé entraînent la consommation de tabac.

À la radio et à la télévision, les messages publicitaires liant une marque de tabac à un événement sportif ou culturel seront interdits. La publicité d'une marque sera limitée au site de l'événement en question; les marques devront être en bas de l'affiche et ne prendre que 10 pour cent de la surface.

Cette réclame sera interdite sur les affiches partout ailleurs, les kiosques à journaux, les autobus et étalages des commerces. La vente par distributrices et par commandes postales sera également interdite.

Pour acheter des cigarettes, le fumeur devra prouver qu'il est majeur avec une pièce d'identité incluant sa photo.

Écoles de T.-N.: Ottawa revient à la charge

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Après la défaite au Sénat la semaine dernière, le gouvernement fédéral est revenu à la charge, hier aux Communes, pour faire adopter une résolution constitutionnelle sur la déconfessionnalisation des écoles de Terre-Neuve.

Le gouvernement se heurte encore cependant à l'opposition de plusieurs députés de son propre parti (PLC).

Pour supprimer la mainmise des Églises sur les écoles confessionnelles, le gouvernement terre-neuvien désire faire modifier la disposition 17 de l'Acte d'Union de Terre-Neuve de 1949, l'une des conditions de l'entrée de la province dans la Confédération.

Grâce à cette réforme, le gouvernement souhaite réduire le nombre de commissions scolaires de 27 à 10, ce qui lui permettrait des économies de 25 millions par année. Lors d'une consultation publique en septembre 95, les Terre-Neuviens s'étaient prononcés en faveur du projet de réforme dans une proportion de 54,8 pour cent contre 45,2 pour cent.

Nerveux, plusieurs députés libéraux craignent toujours que la requête de Terre-Neuve ne soit un prétexte pour piétiner les droits des minorités religieuses ou linguistiques. De surcroît, on craint que le geste de Terre-Neuve n'entraîne un jeu de domino dans d'autres provinces.

Au moins trois députés libéraux, le Torontois Dennis Mills, le Franco-Manitobain Ronald Duhamel et l'Ontarien Eugène Bellemare ont exprimé de sérieuses réserves hier face au projet de réforme adopté une première fois aux Communes en juin.

« Selon moi, c'est un précédent dangereux. Quel message transmettons-nous en appuyant une telle action? », s'est exclamé M. Duhamel.

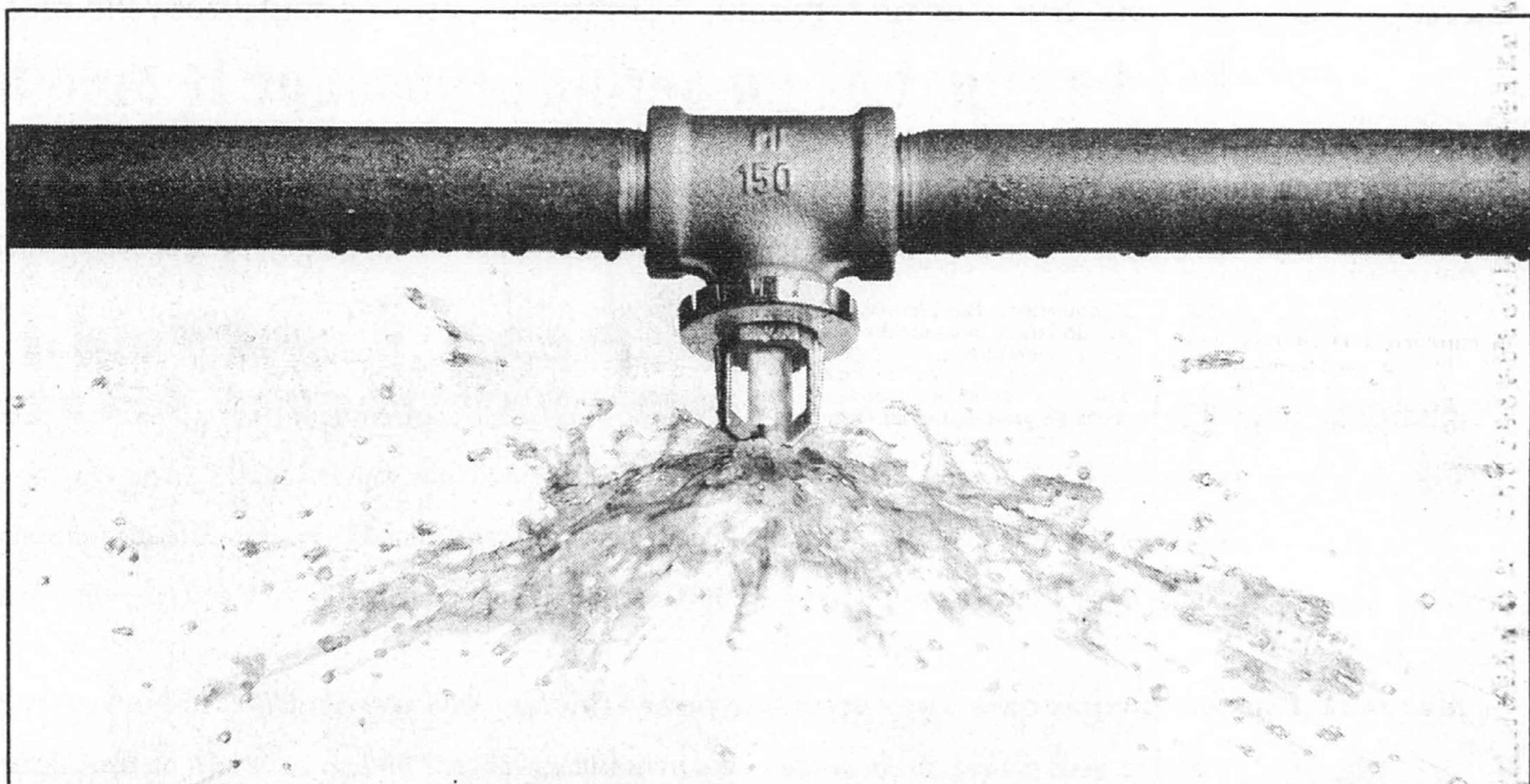
Déterminé, le ministre de la Justice, Allan Rock, a expliqué qu'il voulait procéder afin de respecter le vœu de la population de Terre-Neuve et celui de l'Assemblée législative de Terre-Neuve. La résolution controversée sera probablement soumise à un vote libre, a-t-il expliqué aux journalistes.

Puisque la Chambre des communes a le dernier mot en matière constitutionnelle et que le gouvernement y tient mordicus, la résolution constitutionnelle a refait surface hier à la Chambre dans sa forme originale sans contenir les modifications proposées par le Sénat.

Le Sénat ne dispose que d'un veto suspensif en matière constitutionnelle, c'est-à-dire qu'il peut retarder — et non abolir — un projet de modification de la Constitution canadienne pendant une période de 180 jours.

Le Bloc québécois, qui avait appuyé la réforme aux Communes, y consentira encore une fois, a laissé entendre hier le député Paul Crête.

Les réformistes eux aussi ont donné leur aval au gouvernement. Cette réforme devrait donc être enclenchée d'ici quelques semaines.



UN LOOK D'ENFER



Sunfire GTX

209 \$*
/mois

location 36 mois

ET SON PRIX N'EST PAS UNE DOUCHE FROIDE.

- Aileron arrière
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Freins antiblocage aux quatre roues
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- 2 sacs gonflables
- Système antivol PASSLock



LA PASSION DE CONDUIRE

GM, ASSISTANCE ROUTIÈRE, 750

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 658 \$. Dépôt de sécurité de 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Préparation et transport inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 \$ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Avez-vous bien choisi votre banque ?

Pensez-y... Pour quelles raisons l'avez-vous choisie ?

Est-ce que c'était la banque la plus proche ? Et alors ? Vous n'y allez pas si souvent. En fait, vous trouvez rarement le temps d'y aller.

Il serait peut-être temps de faire changement. Parce que maintenant, vous avez vraiment le choix. Il a pour nom mbanx^{mc}. Et mbanx, c'est une toute nouvelle façon de faire les choses.

mbanx vous montre sa reconnaissance en espèces sonnantes. Plus vous faites affaire avec nous, plus vous serez récompensé.

En effet, les récompenses mbanx sont de véritables récompenses en argent déposées chaque mois dans votre compte.

Plus vous transigez avec nous, plus vous recevez.

mbanx ne vous facture pas par-ci par-là. Vos frais mensuels de 13 \$ couvrent toutes vos transactions bancaires et même plus.

Utilisez les GA des réseaux INTERAC^{MDI} ou Cirrus^{MDI} aussi souvent que vous le voulez. Cela ne vous sera pas facturé.

Utilisez votre carte de débit... sans frais. Appelez-nous n'importe quand... sans frais. Effectuez vos transactions sur Internet grâce au site mbanx.com. Ce service n'est pas « offert sans frais pour un temps limité » et il ne comporte aucuns frais d'activation.

mbanx ne vous envoie pas dans une succursale pour effectuer vos transactions importantes. Une fois que vous devenez

membre, vous pouvez effectuer toutes vos transactions - obtenir un prêt personnel ou hypothécaire, acheter un CPG

et procéder à pratiquement toutes vos opérations bancaires - là où vous voulez, quand vous le voulez, 24 heures sur 24,

365 jours par année. Avec mbanx, vous faites affaire avec une équipe de spécialistes qui vous aideront à régler vos transactions bancaires importantes quand et où vous voulez.

mbanx vous offre un vrai service, avec de vraies personnes, au bon moment. Même si vous ne nous voyez jamais,

nous sommes toujours là pour vous. D'une certaine façon, nous sommes plus près de vous qu'une succursale peut l'être.

Chaque fois que vous nous appellerez, vous pourrez discuter avec un directeur de portefeuilles dont la tâche est d'apprendre

à vous connaître, de vous respecter et de réaliser vos attentes. Que ce soit en plein milieu de la nuit ou un dimanche

après-midi. Et si vous optez pour les transactions par ordinateur, notre site www.mbanx.com vous permettra d'effectuer

vos opérations bancaires courantes en toute sécurité par de simples clics.

Vous serez satisfait de notre service. À 100 %. Nous vous le garantissons.

Des services bancaires complets par téléphone, télécopieur, GA et ordinateur.

Parce qu'en fin de compte, c'est votre choix.

Vous ne perdez rien à téléphoner.

En fait, vous y gagnerez beaucoup.

mbanxTM
1 800 473-9960